

Crash d'un avion de transport militaire
Le bilan s'alourdit à 04 martyrs

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

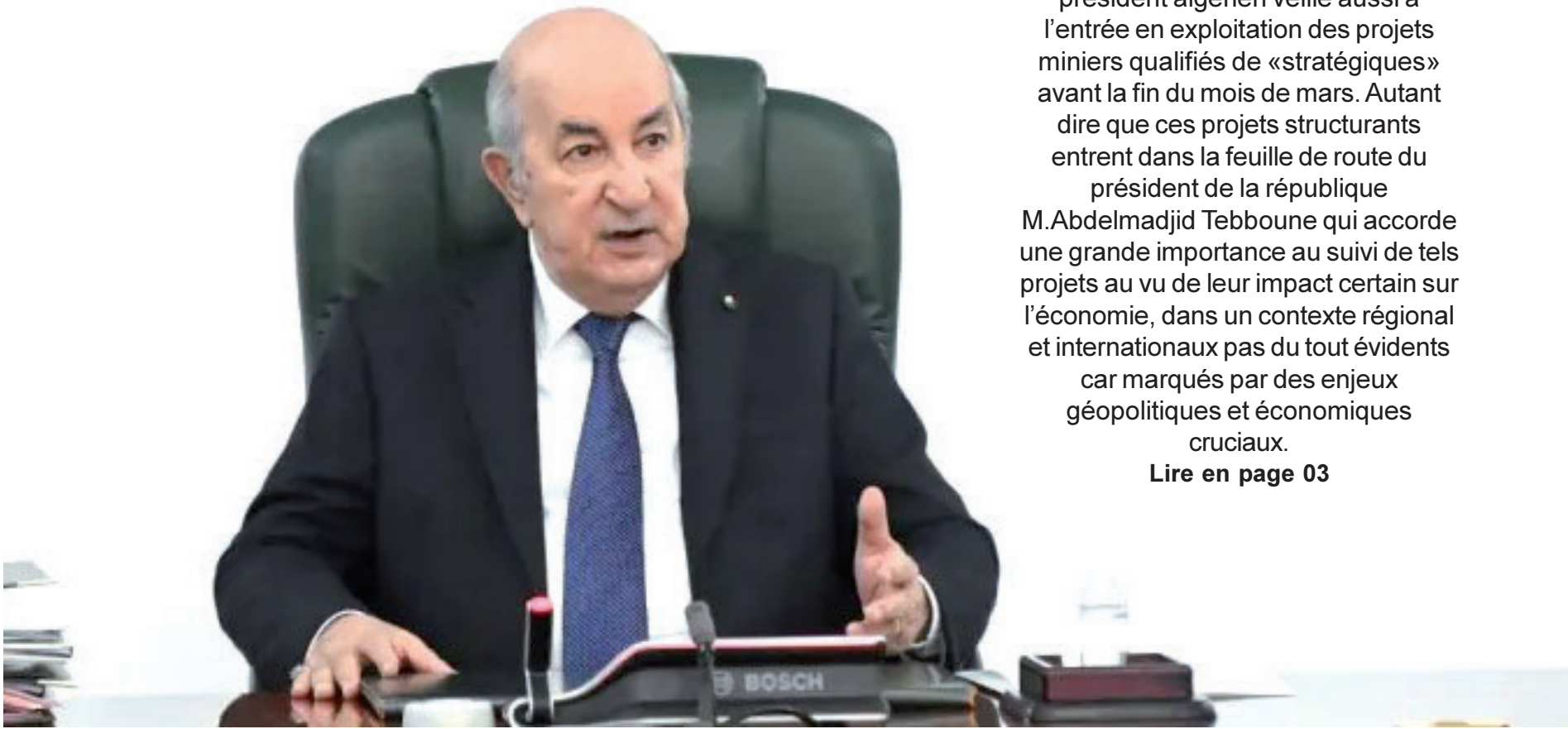
N°7429 - DIMANCHE 08 MARS 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Produits industriels
**Quatre nouvelles
opérations d'exportation
depuis Tlemcen**

P04

Accélération des chantiers stratégiques

Les nouvelles directives présidentielles



Le Chef de l'État suit à la loupe l'évolution de la cadence de réalisation des mégaprojets. Pour autant, le président algérien veille aussi à l'entrée en exploitation des projets miniers qualifiés de «stratégiques» avant la fin du mois de mars. Autant dire que ces projets structurants entrent dans la feuille de route du président de la république M.Abdelmadjid Tebboune qui accorde une grande importance au suivi de tels projets au vu de leur impact certain sur l'économie, dans un contexte régional et internationaux pas du tout évidents car marqués par des enjeux géopolitiques et économiques cruciaux.

Lire en page 03

ORAN
P07

Centre de lutte contre le cancer à Oran
Un Ramadhan au goût de solidarité

Zones industrielles
Le chantier de modernisation est lancé

Epsp Haï Ghoualem
**Une infirmière hors pair
au service des malades**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Contribution de la femme
au processus du développement national

L'UNFA organise une conférence

L'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) a organisé, jeudi à Alger, une conférence durant laquelle l'accent a été mis sur la capacité de la femme à contribuer efficacement au processus du développement national et à renforcer la stabilité sociale. Lors de cette conférence, organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes, la secrétaire générale de l'UNFA, Halima Lakehal, a indiqué que la rencontre reflète l'engagement de l'organisation à accompagner les défis actuels et à œuvrer à l'autonomisation de la femme et à la promotion de sa présence dans différents domaines, en phase avec la vision nationale d'édification d'une Algérie forte. La même responsable a souligné que le parcours de la femme algérienne, jalonné de sacrifices, depuis la Révolu-

tion de libération jusqu'à l'étape de l'édification de l'Etat, "confirme sa capacité à contribuer efficacement au processus de développement national. La secrétaire de wilaya de l'UNFA, Fouzia Ben Sahnoun, a indiqué que les transformations politiques, sociétales, environnementales et géopolitiques que connaît le monde, aujourd'hui, "imposent une présence active de la femme militante, consciente, instruite et capable de s'adapter, de prendre l'initiative et de contribuer à opérer le changement positif". Le Dr Samira Talghit, a souligné, que la présence active de la femme dans les centres d'influence et de prise de décision, constitue "une nécessité impérieuse, afin de contribuer à l'élaboration des politiques publiques et à leur orientation, au service de la société".

Iftar annuel des acteurs de la jeunesse

Hidaoui préside la première édition

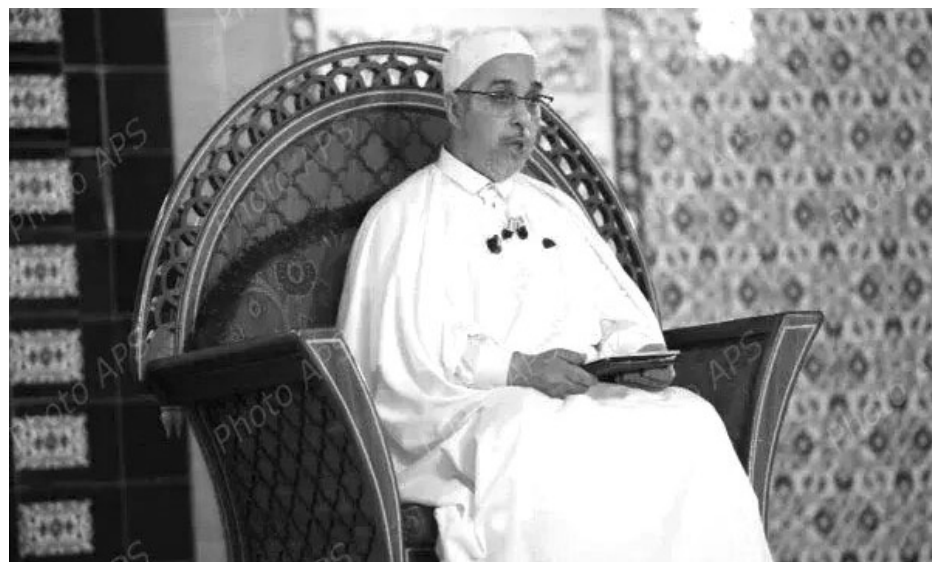


Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui, a présidé, vendredi soir à Alger, la première édition de l'iftar annuel des acteurs de la jeunesse, placée sous le slogan "Participation active de la jeunesse à la cohésion nationale pour l'Algérie victorieuse". Organisée par le Conseil supérieur de la jeunesse, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, cette rencontre s'est déroulée en présence du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, M. Mustapha Saïdj, de membres du Gouvernement et de représentants de divers secteurs et instances nationales. S'exprimant à cette occasion, M. Hidaoui a précisé que l'Algérie connaît une dynamique qui exige de "renforcer le front intérieur tout en s'inspirant des aïeux qui ont cru en la

patrie et déclenché la glorieuse Révolution de Novembre". Rappelant "la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui attache une grande importance à l'autonomisation des jeunes, en veillant à les placer au cœur de cette dynamique pour en faire un levier de l'action nationale commune", le ministre a souligné que cette démarche se traduit par "les engagements des secteurs gouvernementaux envers les jeunes". L'organisation de cette rencontre vise à "conforter ces convictions nationales chez les jeunes" et à "promouvoir les valeurs de solidarité et d'entraide entre les Algériens", a-t-il dit, avant de mettre en avant le rôle du CSJ en tant qu'"organisation juvénile qui croit en la participation active, notamment sur le plan économique, au sein d'un écosystème solide, joignant ses efforts à d'autres secteurs, tels que celui de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises".

Mabrouk Zaid El-Kheir à Oran

Mise en lumière du rôle des savants algériens au service de la langue arabe



Le président du Haut Conseil islamique, le Dr Mabrouk Zaid El-Kheir, a mis en évidence, vendredi soir à Oran, le rôle des savants algériens au service et dans la préservation de la langue arabe à travers les différentes périodes de l'histoire. Le Dr Zaid El-Kheir a entamé sa conférence intitulée "L'impact des savants algériens au service de la langue arabe", organisée dans le cadre de la neuvième journée des activités de la 18ème édition de la série des dourouss Mohammadia de la zaouïa Belkaidia Hebria. Le thème de cette édition porte sur "Les efforts des maîtres soufis au service du Saint Coran et des sciences de la charia". Il a commencé par évoquer la rhétorique de la langue arabe, soulignant que "le Saint Coran est le sommet de l'éloquence et demeure la généreuse source divine inépuisable". Après avoir rappelé les tentatives du colonisateur français d'effacer la langue arabe et d'en interdire l'enseignement, le conférencier a souligné le rôle des zaouïas et des écoles d'enseignement coranique qui ont constitué "un vaste espace d'ensei-

gnement et se sont dressées fièrement pour préserver l'authenticité et l'identité". Il a également mis en avant que "les zaouïas ont formé des générations à la mémorisation du Saint Coran et à ses sciences. Elles ont aussi été des bastions de révoltes et une source du fiqh authentique ainsi que de transmission du savoir". Il a ajouté que les savants algériens ont laissé de nombreux ouvrages en langue arabe, en grammaire, en jurisprudence et dans d'autres disciplines, qu'ils soient écrits ou transmis oralement, et qu'ils ont marqué de leur empreinte l'histoire de la langue. Le Dr Zaid El-Kheir a indiqué que l'Algérie a connu à travers l'histoire plusieurs centres majeurs de rayonnement intellectuel, notamment à Tlemcen, Oran, Tiaret, Biskra, la Kalâa des Béni Hammad, Constantine et Béjaïa, où affluaient des étudiants venus d'Europe pour apprendre les sciences du Coran. Parmi de nombreux ouvrages parmi lesquels "Ad-Dorra Ath-Thamina fi An-Nahw", ainsi que Yahya Ach-Chaoui, qui a laissé un commentaire sur le Tafsir d'Ibn Malik, entre autres.

Croissant rouge algérien (CRA)

Une vaste campagne nationale de don de sang

Une vaste campagne nationale de don de sang a été lancée par le Croissant rouge algérien (CRA) en coordination avec les établissements hospitaliers et les centres de transfusion sanguine dans le cadre de la poursuite de son programme de solidarité pour le mois sacré de Ramadhan. Cette campagne, dont les activités ont été lancées via les comités communaux et de wilaya du CRA, a été déployée sur le terrain dans l'ensemble des wilayas d'Alger, Annaba, Oran, Médéa, Tiaret, Khenchela, Sétif, Tlemcen, Mostaganem, Béni Abbès, Djelfa et Béchar, avant de s'étendre à toutes les wilayas et communes du pays. Cette initiative qui vise à renforcer les stocks de sang et à répondre aux besoins des patients dans les cas urgents, s'inscrit aussi dans la série d'initiatives sanitaires par lesquelles le CRA tend à promouvoir la prise en charge sanitaire des citoyens à travers toutes les wilayas du territoire national. A cette occasion, le CRA souligne l'importance de la participation de l'ensemble des citoyens à cette initiative nationale, en consécration des valeurs d'entraide et de solidarité sociale, afin de faire du mois de ramadhan une véritable occasion de don et d'engagement au service de la société et de la patrie.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Accélération des chantiers stratégiques

Les nouvelles directives présidentielles

Par B.Habib

On peut donc supposer qu'au regard de la conjoncture économique mondiale actuelle et les défis auxquels est confrontée l'Algérie, le président Tebboune veut accélérer l'exploitation de plusieurs projets entre autres miniers stratégiques. Conjoncture oblige, le président de la république a mis toutes les garanties nécessaires pour assurer la stabilité de l'économie qui repose entre autres sur les revenus de l'exploitation des richesses minières, question d'échapper à la dépense énergétique des hydrocarbures. On peut d'ores et déjà penser que le président algérien a vu juste et voit même loin dans les stratégies d'urgence suivant à l'œil les conséquences sur le plan économique des fluctuations constatées, ces derniers jours, sur le marché énergétique international des cours du baril de pétrole et probablement celui du gaz à la suite du conflit régional au Moyen Orient. Indéniablement les richesses hors hydrocarbures sont considérées par l'Algérie comme un choix économique stratégique et un levier incontournable pour s'éloigner de la dépendance continue vis-à-vis du pétrole et du gaz. Jeudi dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réuni ses équipes pour faire le point sur l'avancement de plusieurs infrastructures structurantes en cours de réalisation. «Le Président a présidé une réunion consacrée à l'état d'avancement des mégaprojets de la ligne minière Est, de la mine de phosphate et de ses unités, ainsi que du projet d'extraction de zinc et de plomb à Oued Amizour», précise un communiqué de la Présidence. La mise en service de ces projets est imminente. «L'exploit-

tation effective du projet de Oued Amizour» est prévue pour la fin du mois de mars», ajoute la même source. Une autre grande nouvelle pour l'économie nationale. Après la mise en service de Ghar Djebilet en janvier dernier, une nouvelle mine s'apprête à entrer en activité. Le chef de l'État tient ainsi ses engagements, ayant promis que ce mégaprojet serait opérationnel au premier trimestre de l'année en cours. Tout est donc prêt pour l'extraction du zinc et du plomb à Tala Hamza, un site stratégique dont les réserves exploitables sont estimées à 34 millions de tonnes. Ce projet devrait générer des milliers d'emplois, dynamiser la région et rapporter des millions de dollars au pays. À Béjaïa, les préparatifs vont bon train pour ce grand jour printanier qui s'annonce spectaculaire dans la vallée de la Soummam. Le wali a récemment réuni les acteurs du projet pour finaliser les derniers détails et écouter les préoccupations des propriétaires fonciers, qui ont exprimé leur soutien aux initiatives de développement dans la région. Les chantiers avancent également sur la ligne minière Est, reliant le gisement de phosphate de Bled Hadba (Tébessa) au complexe d'Annaba. «Une mise en service pourrait intervenir fin 2026 ou début 2027, si Dieu le veut», avait déclaré le Président au début du mois de février. Depuis, le rythme s'est accéléré. Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Djellaoui, multiplie les inspections, prend en compte les doléances des entreprises et dynamise les équipes, même durant le mois de Ramadhan, afin d'éviter toute lenteur. Ce projet, confié à la Sonarem via sa filiale Sommifos, vise une production annuelle de 10,5 millions de tonnes de phosphate pour 2026-2027 et s'inscrit dans une stratégie

intégrée de transformation locale. Avec l'une des plus grandes réserves mondiales, l'Algérie s'apprête à entrer dans le «gotha» des producteurs d'engrais, une matière considérée comme un atout géopolitique stratégique. Ces avancées contribuent directement à l'objectif national d'atteindre un PIB de 400 milliards de dollars d'ici fin 2027. Le président Tebboune a également insisté sur d'autres projets majeurs, notamment ceux reliant le Nord au reste de l'Afrique et ouvrant des voies vers la Méditerranée. La réunion de jeudi a ainsi porté sur la route transsaharienne et la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset. À ce sujet, le ministre Djellaoui a présidé, la veille, une réunion de la haute commission interministérielle pour finaliser les procédures de financement et de réalisation du tronçon Laghouat-Ghardaïa-El Meniaa (495 km), financé par la Banque africaine de développement (BAD). Les discussions ont porté sur la régularisation foncière, la levée des contraintes techniques et l'accélération de la coordination entre les acteurs afin de respecter les délais. La ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, longue de 2 039 km et financée partiellement par un prêt de 747 millions d'euros de la BAD pour le premier tronçon, représente un investissement total de plus de 20 milliards de dollars, impliquant des entreprises chinoises et algériennes. Avec une vitesse prévue de 220 km/h, elle désenclavera le Sud, facilitera l'accès aux ressources minières et renforcera les échanges avec les pays voisins. Les retombées économiques et sociales seront considérables. Une nouvelle révolution est donc en marche. L'Algérie des grandes réalisations est là. Cela grâce à Tebboune, un Président qui fait des rêves une réalité...

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Le coup d'accélérateur

L'Algérie est devenue un grand chantier pour réaliser des mégaprojets... enfin, c'est l'Algérie de demain qui est en train de renaître de ses cendres ...L'Algérie de Boumediene qui avait réussi brillamment, en une décennie, à rendre réel le miracle algérien. Ce défi est en train de se concrétiser sur le tas. Pas besoin de trop parler et de trop justifier, les faits sont là, afin d'en témoigner l'existence. Même si les renégats passent leur temps à renier et à saboter en effet, tout le monde avait entendu le train de Bechar-Tindouf siffler, annonçant son départ pour l'Algérie des grands défis. Renier une chose palpable, visible par tout le monde, relève soit d'une haine rancunière refoulée, de la malhonnêteté ou de la psychopathie. C'est de la plus vile méthode pour croire que l'on est en train de faire de l'opposition dans l'intérêt du pays. Ce que font certains hypothétiques opposants politiques au régime en place ou à la personne du président de la république, c'est tout simplement de la casse. Cela ne veut pas dire que la situation du pays est merveilleusement bonne, sans la moindre faille. Les problèmes du pays sont imposants qui auraient besoin d'être résolus, sans attendre et dans un temps record. Je n'ai pas besoin de les énumérer sur cet espace très réduit. Chaque Algérien est conscient de ce qui se passe à son niveau. Mais, se laisser concentrer, exclusivement, sur les défauts sera un acte relevant d'une haute malhonnêteté. Certains Algériens ne seraient contents que quand ils profitent aisément, de la rente, que ce soit de façon licite ou illicite. Sans pour autant s'inquiéter de la situation du pays. Pour eux tout va bien, même si l'Algérie est en train de se diriger vers le précipice. Donc, en dépit des insuffisances et des failles constatées, l'Algérie est en train de réaliser des pas de géants, en matière de développement avec une cadence record ...Seulement, le peuple algérien veut voir les résultats concrets de ces réalisations se traduire de façon positive sur le niveau de vie, voire sur le pouvoir d'achat des citoyens. C'est ça finalement qui intéresse le citoyen ordinaire. Enfin, que ça plaise ou non aux ennemis de l'intérieur et de l'extérieur, l'Algérie est en train de faire quelque chose de titanesque. L'on est passé de la politique rentière, de type (pétrole contre nourriture), à la politique des grands chantiers et des mégaprojets, dans le secteur minier, dans l'agriculture saharienne et dans le BTP ...saluons donc et continuons !

Code de la route et loi criminalisant le colonialisme

Les deux projets devant l'APN ce lundi

Par Nadira FOUAD

Les deux projets de loi en gestation que sont le code de la route et la loi criminalisant le colonialisme, seront remis au goût du jour lors d'une plénière le 09 Mars prochain au niveau de la chambre basse pour leur adoption. Le code de la route dans sa nouvelle version et la loi criminalisant le colonialisme seront soumis ce lundi 09 Mars à nouveau devant les députés de l'assemblée pour examen, débat puis adoption. En effet, les élus auront dans cette plénière de demain, lundi 09 Mars, à examiner le code de la route et la loi criminalisant le colonialisme dans leur nouvelle mouture après intervention de la commission paritaire installée au niveau de l'APN et du Sénat pour statuer sur les articles des deux projets de loi, objets de discorde après le niet catégorique des sénateurs d'adopter les deux documents tels que présentés par les deux ministres, du transport et celui des Moudjahidine. En effet, les sénateurs se sont opposés à l'adoption du projet de loi relatif au code de la route et la loi criminalisant le colonialisme lors de la séance de vote pour adoption. La commission

paritaire chargée d'apporter des modifications dans une nouvelle mouture au code de la route, s'est réunie, le 24 Février dernier au niveau de l'APN. La commission paritaire au niveau du Sénat s'est réunie par contre le 21 Février dernier au niveau du Sénat après leurs installations respectives pour se concerter sur le projet de loi relatif au code de la route et étudier en sus les amendements introduits aux deux projets pour entériner un nouveau rapport préliminaire modifié qui sera soumis pour examen, débats puis adoption par les deux chambres parlementaires. La commission paritaire s'est concertée à huis clos le 24 Février dernier à l'APN après celle qui a été installée au Sénat, pour proposer une formule consensuelle relative aux dispositions du code de la route et la loi criminalisant le colonialisme qui ont fait l'objet de désaccord par les sénateurs après leur approbation par les députés de l'assemblée sans aucune opposition. Said Sayoud, ministre du transport et de l'intérieur, des Collectivités locales, sera de nouveau ce lundi devant les députés de l'institution parlementaire de Boughali pour exposer une nouvelle mouture de son projet de loi qui a été rejetée par les sénateurs

lors de la séance d'adoption. Au total 11 articles du code de la route et notamment 13 articles de la loi criminalisant le colonialisme ont créé la confusion chez les sénateurs qui ont refusé l'adoption de ces deux projets tels que présentés par leur initiateur qui est le ministre du transport, de l'intérieur, des Collectivités locales. Le code de la route adopté par les députés et refusé par les sénateurs, durcit les sanctions pour les usagers et transporteurs qui pour rappel ont débrayé. Ce code a engagé un bras de fer entre transporteurs et ministre du transport après l'énorme préjudice causé à l'économie, où la décision du président du Sénat d'engager des dialogues avec les 07 syndicats pour amorcer la crise et trouver un terrain d'entente. Ceci est intervenu après la décision des sages du Sénat de revoir les 13 articles incriminés, objets de discorde pour trouver un consensus à ce différend opposant partenaire social et Gouvernement. Idem pour le second projet contesté par les sénateurs et qui est la loi criminalisant le colonialisme qui n'a pas reçu l'aval des sénateurs lors de la plénière consacrée à son adoption, après sa présentation par le ministre des Moudjahidine au Sénat,

évidemment après son adoption par les élus de l'APN sans aucune restriction. Le Parlement algérien a adopté fin décembre 2025 une loi historique criminalisant la colonisation française de la période de (1830-1962), la qualifiant de «crime d'État». Ce texte, visant à obtenir reconnaissance et excuses, énumère les crimes coloniaux (massacres, torture, essais nucléaires) et interdit la glorification du colonialisme. Cette loi a été votée à l'unanimité par l'Assemblée Nationale le 24 décembre 2025. Elle qualifie dans ses dispositions la période de 1830-1962 de «crime d'État» et de «crime contre l'humanité», incluant le pillage des richesses et les essais nucléaires. La loi vise la reconnaissance, les excuses officielles de la France, la restitution d'archives et de restes mortuaires, et des réparations pour les préjudices. Bien qu'adoptée par les députés, la loi a fait l'objet de réserves du Sénat en janvier 2026, notamment sur les clauses concernant les indemnisations financières, une commission mixte devant examiner ces ajustements avant de remettre la loi au goût du jour devant les deux chambres parlementaires, pour son adoption après rectification.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Entre guerre et récoltes record, le marché du blé hésite

Sur les marchés agricoles, la géopolitique s'invite une nouvelle fois dans les équations des traders. Depuis l'escalade des tensions entre les États-Unis et l'Iran, les marchés du blé avancent avec prudence, oscillant entre inquiétude logistique et fondamentaux encore solides. Les premières réactions ont été immédiates : à la Bourse de Chicago, les cours du blé, du maïs et du soja ont rapidement rebondi dans le sillage de la flambée du pétrole et des craintes liées au trafic maritime dans le Golfe. Pour les analystes, la nervosité du marché est surtout liée au détroit d'Ormuz, véritable artère du commerce mondial. «Le marché des grains a vécu la tension au Moyen-Orient un peu en avance», observe Gautier Le Molgat, PDG d'Argus Media France. «Le blocage du détroit d'Ormuz est problématique pour le trafic global, notamment pour les engrais», explique-t-il à Terre-net. Les mouvements restent toutefois mesurés. À Chicago, le boisseau de blé pour livraison en mai 2026 s'échange autour de 5,8 dollars, tandis que le maïs dépasse légèrement 4,5 dollars. Sur le marché européen d'Euronext, la tonne de blé oscille autour de 200 euros, un seuil devenu symbolique pour les opérateurs. Selon les analystes d'Argus Media, «l'approche de zones techniques de résistance encourage des ventes de précaution», ce qui explique des fluctuations rapides. Mais l'enjeu majeur pourrait se situer ailleurs : dans le coût des intrants agricoles. Le Golfe concentre une part essentielle du commerce mondial d'engrais azotés. Or le gaz naturel représente près de 80% du coût de production de ces fertilisants, rappelle l'analyste Sébastien Poncelet à Terre-net. Une hausse durable de l'énergie pourrait donc peser sur les prochaines récoltes. Certains experts estiment même que le marché sous-évalue ce risque. «Les prix des céréales ne reflètent pas encore totalement la hausse potentielle des coûts d'énergie et d'engrais», estime Andrey Sizov, directeur du cabinet SovEcon, spécialisé dans les marchés de la mer Noire. Selon lui, si le conflit se prolonge. Dans ce contexte incertain, les perspectives mondiales restent paradoxales. D'après la dernière note de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la production céréalière mondiale de 2025 devrait atteindre un niveau record de 3,029 milliards de tonnes, soit une hausse de 5,6% sur un an. Les stocks mondiaux pourraient atteindre 940 millions de tonnes, avec un ratio stocks-consommation jugé «confortable» à 31,9%.

Pêche côtière

De nouvelles facilitations pour l'acquisition du matériel de pêche

Une nouvelle mesure entrera bientôt en vigueur et permettra aux professionnels de la pêche d'importer des moteurs de moins de cinq ans d'âge, destinés aux navires de pêche côtière, a annoncé le Directeur général de la pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la pêche, Miloud Triaa. "Cette mesure permettra de renforcer la flotte marine et de remettre en service les navires à l'arrêt", a affirmé M. Triaa à l'APS, notant que cette disposition sera publiée bientôt au Journal officiel. Il s'agit d'une facilitation accordée au profit des professionnels de la pêche qui s'ajoutera à une multitude de dispositions contenues dans la Loi de finances 2026, entrées en vigueur au début de l'année en cours, dont essentiellement l'autorisation d'importation de navires de moins de 15 ans,

permettant de dynamiser l'investissement dans la pêche hauturière, et l'exemption des droits de douane et l'application du taux réduit de TVA à l'importation de matières premières entrant dans la fabrication d'aliments destinés à l'élevage des produits aquacoles. Pour les grands bateaux de pêche, il a affirmé que de nombreux opérateurs envisagent l'acquisition de navires spécialisés destinés à opérer notamment dans les eaux d'autres pays partenaires de l'Algérie, dont la Mauritanie. Dans ce contexte, M. Triaa a annoncé un protocole d'accord de pêche avec la Mauritanie qui devrait être finalisé prochainement, notant que plusieurs cycles de concertation ont "permis d'aboutir à une réduction des droits d'accès de 30 %, puis à la conclusion, en septembre dernier, d'un accord prévoyant une baisse supplémentaire de 50 %, ce qui de-

vrait renforcer l'attractivité des investissements et encourager les opérateurs à pratiquer la pêche dans l'océan Atlantique". Selon le même responsable, l'objectif est d'atteindre un volume de 20.000 tonnes de ressources halieutiques provenant de la pêche en haute mer principalement en Mauritanie. En Algérie, "la priorité du secteur de la pêche est orientée vers l'augmentation de la production de plus de 50.000 tonnes en misant sur la pêche hauturière mais également sur l'aquaculture qui représente actuellement 7% de la production halieutique globale, avec un volume de 7000 tonnes produit en 2025", a affirmé le même responsable. Concernant la filière du thon rouge, le directeur de la pêche au ministère a souligné l'intérêt du secteur à valoriser cette ressource à travers le développement des activités d'engraissement.

Energies renouvelables

L'Algérie participe au Salon international de la transition énergétique à Rimini

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) participe, aux côtés de plusieurs entreprises économiques représentant différentes filières liées aux énergies renouvelables en Algérie, au Salon international de la transition énergétique "Key – The Energy Transition Expo", organisé à Rimini en Italie, indique jeudi un communiqué du Centre. A l'occasion de sa participation à cet événement international (4-6 mars), placé sous la supervision de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique relevant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le CDER a présenté « un aperçu de ses différents produits de recherche et des projets de filiales économiques de développement, notamment ceux liés à l'énergie solaire photovoltaïque », tout en mettant en avant la maîtrise des chercheurs et ingénieurs algériens dans le développement de systèmes et d'applications modernes



pour la réalisation de projets de qualité répondant à des normes technologiques concurrentielles à l'échelle internationale ». Au niveau du pavillon algérien, ont été exposés les systèmes de contrôle de qualité développés par le CDER à travers ses plateformes technologiques, « notamment ceux liés à la plateforme d'essais de l'énergie solaire, à l'étalonnage des instruments de mesure du rayonnement solaire, ainsi qu'aux tests de

qualité et d'efficacité des chauffe-eau solaires, lesquels ont suscité l'intérêt d'entreprises étrangères et de bureaux d'études souhaitant améliorer la conception des centrales solaires à travers des mesures précises et fiables », lit-on dans le communiqué. L'exposition constitue une opportunité pour les entreprises et sociétés algériennes de participer à des réunions d'affaires bilatérales avec leurs homologues étrangers afin d'explorer les opportunités de coopération et d'échanger des expériences, notamment dans les domaines des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, selon la même source. Le Salon international de la transition énergétique est considéré comme l'un des principaux événements européens spécialisés dans la transformation énergétique et les technologies propres. Il connaît une large participation d'entreprises, de sociétés, de chercheurs et d'investisseurs venus présenter les dernières solutions et innovations visant à soutenir la décarbonation et le développement des énergies renouvelables. Cet événement annuel couvre plusieurs domaines de l'écosystème de la transition énergétique, notamment l'énergie solaire et l'énergie éolienne, le stockage de l'énergie, l'efficacité énergétique, la mobilité électrique, ainsi que les solutions de villes intelligentes.

Produits industriels

Quatre nouvelles opérations d'exportation depuis Tlemcen

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a supervisé, jeudi à Tlemcen, le lancement de quatre opérations d'exportation de produits industriels vers plusieurs pays. Ces opérations concernent l'exportation de 17 tonnes de papier par l'entreprise "Miga Warak" de Tlemcen vers la Tunisie, 21 tonnes de fibres plastiques par l'usine algérienne de fibres de polyester de Tlemcen vers l'Egypte, ainsi que 75 tonnes de produits dérivés du caroubier par l'entreprise Boubelenza pour les produits du caroubier, destinées à la Thaïlande, au Vietnam et au Guatemala. Le ministre a également supervisé, par visioconférence, une autre opération portant sur l'exportation de six camions chargés d'équipements électroménagers par le représentant officiel de la société Samsung Algérie,

depuis Sétif vers la Tunisie. Dans une déclaration à la presse, M. Kamel Rezig a précisé que tous les produits destinés à l'exportation sont des produits entièrement fabriqués localement, dans divers domaines tels que l'électronique, les produits alimentaires, le papier et les plastiques. Il a également salué la concurrence entre les wilayas dans le domaine des opérations d'exportation. Il a ajouté que l'objectif du ministère pour l'année 2026 est de relancer la dynamique des exportations, compte tenu de leurs effets positifs sur les opérateurs économiques et sur l'économie nationale. Lors de l'ouverture du Salon de la chaussure et du cuir, organisé à la salle omnisports Abdellah-Benmansour dans la commune de Tlemcen, par le ministère en coordination avec la Chambre de commerce et d'industrie "Tafna" de Tlemcen, et qui se poursui-

vra jusqu'au 9 mars, avec la participation d'environ 80 exposants (artisans et entreprises spécialisées dans la fabrication de chaussures et d'articles en cuir provenant de plusieurs wilayas), le ministre a souligné que les participants ont démontré la qualité et la maîtrise de leurs produits, reflétant ainsi les capacités et le potentiel de ce secteur. Il a également indiqué que l'exportation des produits industriels exige avant tout la garantie de la qualité, soulignant que l'industrie de la chaussure en Algérie s'oriente vers l'ouverture aux marchés mondiaux et à la concurrence internationale, grâce à la politique menée dans le cadre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dont les résultats commencent à apparaître dans les secteurs de l'habillement et de la chaussure.

Lutte contre la corruption L'Algérie renforce son engagement international

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mousserati, a présidé à Alger une réunion de la commission multisectorielle chargée de suivre la participation de l'Algérie aux initiatives internationales en matière de lutte contre la corruption et de mise en œuvre des conventions internationales et régionales dans ce domaine. Cette réunion stratégique, organisée sous la supervision de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, a rassemblé des représentants de plusieurs institutions et administrations publiques concernées par les politiques de gouvernance et d'intégrité. Parmi les participants figuraient notamment des représentants des ministères des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ainsi que du ministère de la Justice. Ont également pris part à cette rencontre des représentants d'institutions spécialisées dans la lutte contre la criminalité financière et la corruption, dont l'Office central de répression de la corruption, la Cellule de traitement du renseignement financier, la Direction générale de la Sûreté nationale, le Comman-

dement de la Gendarmerie nationale, la Direction générale des Douanes et la Direction générale des Impôts. La réunion a permis d'évaluer la participation de la délégation algérienne à la Conférence des États parties à la Convention des Nations unies contre la corruption, tenue récemment au Qatar. Cet événement international constitue l'un des principaux forums de coopération mondiale consacrés à la promotion de la transparence et à la lutte contre les pratiques de corruption. Les discussions ont également porté sur l'examen du modèle de questionnaire d'auto-évaluation élaboré par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime. Ce document constitue un instrument essentiel dans le cadre du mécanisme international d'évaluation de la mise en œuvre de la Convention des Nations unies contre la corruption par les États signataires. Les participants ont étudié la conformité de ce questionnaire avec les dispositions de la résolution 02/11 adoptée lors de la dernière Conférence des États parties. L'objectif est de garantir que les réponses qui seront fournies par l'Algérie reflètent de manière précise les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements internationaux du pays en matière de prévention et de lutte contre la corrup-

tion. Au terme des échanges, il a été convenu d'engager la coordination des réponses dès l'adoption de la version finale du modèle de questionnaire, afin d'assurer une contribution cohérente, complète et conforme aux normes internationales. La réunion a également abouti à la décision de créer un groupe de travail restreint chargé d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations issues de la première phase d'examen de la Convention. Ce groupe aura également pour mission de préparer méthodiquement la participation de l'Algérie à la deuxième phase du mécanisme d'examen, dont l'entrée en vigueur est prévue pour l'année 2027. À travers cette démarche, les autorités nationales entendent consolider les mécanismes de coordination institutionnelle et renforcer l'efficacité des politiques publiques destinées à prévenir la corruption et à promouvoir les principes de transparence et de bonne gouvernance. Cette réunion témoigne ainsi de la volonté affirmée de l'Algérie de poursuivre son engagement actif au sein des instances internationales dédiées à la lutte contre la corruption et de contribuer pleinement aux efforts mondiaux visant à promouvoir l'intégrité dans la gestion des affaires publiques.

Formation professionnelle Des salons «journées des métiers» à travers plusieurs wilayas

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, organise, tout au long du mois sacré de Ramadhan, les salons «journées des métiers», à travers plusieurs wilayas, afin de faire connaître les opportunités de formation et les métiers prometteurs, indique jeudi un communiqué du ministère. Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur visant à adapter les offres de formation aux besoins du marché du travail, «le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels organise, tout au long du mois de Ramadhan, et à travers plusieurs wilayas du pays, les salons «journées des métiers», en tant qu'étape d'orientation et de présentation des oppor-

tunités de formation et des métiers prometteurs», précise le communiqué. Ces salons visent à mettre en avant les différents modes et offres de formation disponibles, à faire connaître les spécialités nouvellement créées, et à renforcer l'ouverture des établissements de formation sur leur environnement socio-économique, à travers des espaces de communication directe entre encadreurs, stagiaires, partenaires économiques et porteurs de projets, consacrant ainsi une approche participative fondée sur une réponse effective aux besoins du développement local. Le ministère accorde une importance particulière aux spécialités prioritaires, à l'instar du bâtiment, de l'électricité, de la menuiserie, de la mécanique, et d'autres filières es-

sentielles, au vu de leur rôle central dans le soutien à la dynamique économique et la satisfaction de la demande croissante sur le marché de l'emploi, souligne le communiqué. Le programme de ces salons prévoit des démonstrations pratiques et des explications sur le terrain mettant en avant les opportunités d'insertion professionnelle et les perspectives de l'entrepreneuriat dans ces domaines. Cette initiative traduit l'engagement du secteur à promouvoir l'image de la formation professionnelle en tant que choix stratégique efficace, renforçant la culture du travail et de la production, et ouvrant des perspectives professionnelles claires et durables au profit des jeunes, conclut le communiqué.

Boumerdès Saisie de plus de 13 000 litres d'huile de table subventionnée

Les services de Sûreté de la wilaya de Boumerdès ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans la spéculation sur les produits de large consommation. La brigade de la DGSN à saisie plus de 13.000 litres d'huile de table subventionnée, destinés à la spéculation durant le mois de Ramadhan. Les services de la Sûreté urbaine d'Ouled Hedadj, en coordination avec le service de wilaya de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya de

Boumerdès, «ont démantelé un réseau criminel composé de quatre 4 individus, spécialisé dans la spéculation sur les produits de première nécessité, et saisi 13.694 litres d'huile de table subventionnée, destinés à la spéculation durant le mois de Ramadhan. L'opération a été menée, selon la même source, après la surveillance des activités d'un réseau criminel dont les membres procédaient à l'achat de quantités importantes d'huile de table subventionnée qu'ils re-

conditionnaient dans de grands réservoirs en vue de les revendre à des prix élevés à des propriétaires d'usines. Les investigations de terrain ont permis de localiser le domicile exploité pour cette activité et d'intercepter un camion de transport de marchandises chargé de 11 citernes, d'une capacité de 1.000 litres chacune, d'huile subventionnée. «Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bou-douaou.

Crash d'un avion de transport militaire Le bilan s'alourdit à 04 martyrs

Le ministère de la Défense a annoncé, hier que le bilan du crash d'un avion de transport militaire survenu à la base aérienne de Boufarik, dans la 1^{ère} Région militaire, s'est alourdi à quatre martyrs. «Suite au crash d'un avion de transport militaire de type BE-1900 survenu sur la piste de la base aérienne de Boufarik, relevant de la première Région militaire, le jeudi 05 mars 2026, qui a entraîné le décès en martyrs de deux membres de son équipage, deux autres membres de l'équipage ont rejoint hier, vendredi 06 mars 2026, leurs compagnons disparus, portant ainsi à quatre le nombre de martyrs de ce tragique accident», a indiqué un communiqué du ministère. «Face à cette douloureuse épreuve, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, présente, en son nom personnel et au nom de l'ensemble des cadres et personnels de Armée nationale populaire, ses condoléances les plus attristées et ses sincères sentiments de compassion aux familles des martyrs, priant Dieu Tout-Puissant de les accueillir en Sa sainte miséricorde, de leur accorder une place dans Son vaste paradis et d'inspirer à leurs proches patience et réconfort», a ajouté la même source.

ANIRA Sanction pécuniaire infligée à Echorouk TV

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a infligé une sanction pécuniaire à la chaîne Echorouk TV pour non-respect de la durée autorisée à la diffusion des spots publicitaires télévisuels, indique vendredi un communiqué de l'instance. "Dans le cadre de l'exercice de ses prérogatives légales en matière de régulation de l'activité audiovisuelle, l'ANIRA a adressé une mise en demeure aux chaînes de télévision concernées, afin de se conformer aux dispositions légales et réglementaires relatives à la publicité audiovisuelle, et ce dans un délai de 72 heures à compter de la date de la notification de la décision de l'ANIRA, conformément aux dispositions de l'article 74 de la loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle", lit-on dans le communiqué. "Après examen de ce qui a été diffusé sur les grilles de programmes des chaînes de télévision durant le délai de la mise en demeure, l'Autorité a constaté que les chaînes mises en demeure ont par la suite commencé à respecter le temps consacré à la diffusion des spots publicitaires télévisuels, conformément aux dispositions légales et aux décisions de l'Autorité", ajoute la même source. En revanche, "l'ANIRA a constaté que la chaîne Echorouk TV continue de dépasser le temps consacré à la diffusion des spots publicitaires, et sa persistance dans cette pratique de manière significative, en violation des dispositions précitées, nonobstant la mise en demeure qui lui a été adressée", indique-la même source. Ainsi, "conformément aux dispositions de l'article 76 de la loi 23-20 susmentionnée, l'Autorité a décidé d'infliger à la chaîne concernée une sanction pécuniaire pour non-respect des dispositions des articles 58 à 62 du décret exécutif 24-250 fixant les dispositions du cahier des charges générales applicables aux services de communication audiovisuelle", précise la même source. L'Autorité avertit également la chaîne concernée qu'"en cas de poursuite du non-respect des termes de la mise en demeure à l'avenir, elle pourrait prononcer une suspension totale ou partielle des programmes objet de l'infraction, conformément aux dispositions de l'article 77 de la loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle", conclut le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DAIRA DE MASCARA
COMMUNE DE MASCARA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

Conformément à l'article 46 du Loi n° 23-12 du 05/08 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément à l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'assemblée populaire communale de MASCARA dont l'identification fiscale est 0984290150 41135 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé, à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 03/2026 inséré dans les journaux nationaux : **المساء** – carrefour d'Algérie et B.O.M.O.P en date du : 11-02-2026 (première parution) relatif au Projet : Réfection et Aménagement Ecole BEKKARA BELHACHEMI Après l'étude et l'analyse des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres le projet a été attribué provisoirement au soumissionnaire :

N°	Désignation de projet	Soumissionnaire et N° du NIF	Montant en TTC après correction	Taux d'erreur	Délai	Note de l'offre technique	observation
01	REFECTION ET AMENAGEMENT ECOLE BEKKARA BELHACHEMI	DOUAT HABIB 163293100591192	62.866.364,64 DA	%-0.012	Quatre mois et 25 jours	57,00/90	Moins disant

Les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ci-dessus indiqué, sont invités à se rapprocher du service des marchés de la commune de Mascara dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis afin de consulter les résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières.

Tout Soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Commune dans les dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou B.O.M.O.P, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Et Conformément à l'article 56 du Loi n° 23-12 du 05/08 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Date de la première parution :

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631004166 08.03.2026

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ÉL BAYADH
DAIRA DE KOGASSA
COMMUNE DE KEF LAHMAR

NIF : 41800200003203501011

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINMALES
N°: 01/2026

Conformément à l'article 38 de la loi n° 23-12 précisant les règles générales en rapport aux marchés publics et l'article 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune kef Lahmar Daira de Rogassa la wilaya d'El Bayadh lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour des travaux suivant :

INTITULE : ENTRETIEN C C RELIANT KEF LAHMAR-ROGASSA 06 KM.

L'objet : ENTRETIEN C C RELIANT KEF LAHMAR-ROGASSA 06 KM.

Conformément aux dispositions de l'article 72 alinéa 4 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, avant toute évaluation des offres, lorsqu'il est établi pratique constitutive d'abus de position dominante, activité principale TRAVAUX PUBLICS catégorie quatre (04) et plus , L'offre du soumissionnaire sera rejetée :

A cette fin, Toutes les offres présentées seront accompagnées obligatoirement :

➤ D'un Registre de Commerce proportionné à la nature de l'activité requise.

➤ Le marché sera attribué au soumissionnaire admis à l'évaluation Technique et Celui dont l'offre Financière est la moins disant sera retenu.

➤ En cas d'égalité des offres Financières avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales, Sera attribué au soumissionnaire ayant la meilleure offre technique

➤ Les dossiers de l'avis d'appel d'offre peuvent être retirés auprès de Secrétariat générale de la commune Kef Lahmar Contre le Paiement un montant de 10.000,00 DA

Le soumissionnaire devra cacheter son offre, en utilisant Trios enveloppes Intérieures cachetées, portant les mentions (offre candidature) (offre technique) , (offre financière) .

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme. Comportant la mention SOUMISSION * à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINMALES N°: 01/2026
L'objet : ENTRETIEN C C RELIANT KEF LAHMAR-ROGASSA 06 KM.

Elle seront déposées : COMMUNE KEF LAHMAR DAIRA DE ROGASSA WILAYA D'ELBAYADH (Secrétariat générale).

TEL/ 049-61-93-64, FAX / 049-61-92-50.

DOCUMENT CONSTITUANT L'OFFRE :

1- **Offre candidature**: L'enveloppe de Offre candidature contiendra :

- déclaration de candidature - la déclaration de probité - Les statuts pour les sociétés - Certificat de qualification et classification professionnelle dument de catégorie quatre (04) et plus activité principale : (TRAVAUX PUBLICS) .

- les bilans financiers de l'entreprise des trois (03) dernières années dument approuvés (Service des Impôts) .

- Registre de commerces - Extrait de rôle en cours de validité apuré ou échéancier

Mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBAPTH - Attestation des comptes sociaux , pour les personnes morales (sociétés)

- Le numéro d'identification fiscal NIF + NIS + C20

- moyens humains doit être justifiés par la DAS 2025, ou les attestations d'affiliation en cours de validation.

- moyens matériels appuyés par des cartes grises et assurance en cours de validité pour le matériel roulant, et PV de constat de l'huissier de justice en cours de validité pendant une année pour autres matériels.

References professionnelles de l'entreprise , appuyée par des attestations de bonne exécution.

2- **Offre technique** : l'enveloppe technique contiendra :

- la déclaration à souscrire signée par le soumissionnaire.

- Toutes les pièces justifiant la capacité technique et financière, l'expérience dans les marchés similaires,

Les moyens et le plan de charge de l'entreprise + mémoire technique – le planning d'exécution des travaux . signé.

- le cahier des charges signé par le soumissionnaire portant à la dernière page , la mention manuscrite "lu et accepté"

3- **Offre Financière** : l'enveloppe financière contiendra :

-Lettre de soumission dument remplie et signée /le Bordereau des prix unitaires/ ,le devis quantitatif et estimatif

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à partir de la date de la première parution du présent avis dans les Quotidiens Nationaux ou dans le BOMOP.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10 heures, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

L'ouverture des plis se tiendra en séance publique, le même jour de dépôt des offres à 10 heures

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres (intervalle de temps entre le premier affichage de l'avis d'appel et la date de dépôt des offres augmentée de 03 mois, qui égale à (100 jours).

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant proposé l'offre le moins disant.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631004152 08.03.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN-TEMOUCHENT
DAIRA D'AIN-KIHAL
COMMUNE D'AIN-TOLBA
Numéro d'immatriculation fiscale 46 18 010 2011

Avis d'Attribution Provisoire

le président de l'assemblée populaire communale de Ain-Tolba, informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par un avis d'appel offres Ouvert publié dans les journaux nationales :

EL BADIL en date du 04/02 /2026 et CAREFFOUR D'ALGERIE en date du 04/02 /2026 ;Ou après ouverture des plis en date du 18/02/2026 et examen des évaluation des offres en date du 25/02/2026, et selon la base des critères prévues dans le cahier des charges il a été décidé que les projets est attribués provisoirement à l'entreprise indiquée au tableau ci-dessous :

Intitulé de l'opération	L'entreprise Retenue	Numéro d'identification fiscal (NIF)	Montant de l'offre	Délai	Critère de choix
Rénovation Des Conduites D'assainissement Des Collecteurs De Rejet Vers STEP. et Au Réseau à Ain Allem Commune d'Ain Tolba	ENTREPRISE TRAVAUX HYDRAULIQUE GUERRICHE MUSTAPHA Lotissement 06 Logts El Kifane N° 01 Mansourah Tlemcen	153133501540123	9.925.076,00 DA	03 MOIS	L' Offre le mois disant qualifié techniquement

Tous soumissionnaires participant à l'appel d'offres ouvert peuvent consulter les résultats détaillés de l'évaluation de leurs nominations et de leurs offres techniques et financières dans un délai maximum de trois (03) jours à compter du premier jour de publication de L'attribution provisoire.

LE PRESIDENT DE L'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631004129 08.03.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEEN
DAIRA DE FELLAOUCENE
COMMUNE DE FELLAOUCENE
MATRICULE FISCAL: 098413209060031

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 46 du loi N°23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marché et l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementions des marchés publics et des délégations de service public ;

Et suite au PV d'ouverture des plis du 11/02/2026 ;

Et suite au PV de jugement des offres du 16/02/2026 ;

Le président de l'assemblée populaire communale de Fellaoucene informe les soumissionnaires de l'attribution provisoire du projet suivant :

N	Intitulé du Projet	L'uraisneur	Matricule Fiscal	Note technique /80	Montant en TTC(DA)	Délai	Condition du choix
01	Fournir de la restauration aux cantines scolaires communes de fellaoucene pour l'année 2026- • LOT N°01 : Viandes et œufs	DAHIEL Said	195132000023187	60/80	2 889 040,00 DA	Au cours de l'année 2026	Qualifier techniquement Moins disant -dossier complet

N.B : conformément à l'article 56 du loi N°23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marché et l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementions des marchés publics et des délégations de service public ; tout soumissionnaire contestant choix peut introduire un recours dans les dix (10) jours, à compter de la première parution sur la presse de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, auprès de la commission des marchés de la commune de fellaoucene , tout soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours pour prendre connaissance des résultats détaillés, à compter de la premier publication de l'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux.

LE PRESIDENT DE L'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631004104 08.03.2026

Centre de lutte contre le cancer à Oran

Un Ramadhan au goût de solidarité

Quelques minutes avant la rupture du jeûne, une atmosphère singulière enveloppe le service d'oncologie pédiatrique du Centre anti-cancer "Emir Abdelkader" d'Oran. Rien ne ressemble aux soirs ordinaires. Dans ces couloirs où la douleur côtoie le courage et l'odeur des désinfectants se mêle aux parfums réconfortant de la chorba fumante, le Ramadhan prend un autre visage : celui de la solidarité en action. A l'entrée du service, de jeunes bénévoles franchissent discrètement les portes, chargés de marmites encore chaudes, de cagettes de fruits et de boîtes de gâteaux. Malgré la fatigue, les visages restent lumineux. Les regards échangés en disent long : il ne s'agit pas seulement de distribuer des repas, mais d'honorer un engagement humain profond. Dans un coin du couloir, l'organisation est millimétrée. Les plateaux s'alignent : soupe chaude, plat principal, salade fraîche, dattes, jus, et douceurs traditionnelles - chamia et Sboe El Cadi - qui rappellent les tables familiales du mois sacré. Chaque jour, 250 repas sont préparés. Pas uniquement pour apaiser la faim, mais pour transmettre un message simple et puissant : "Nous sommes avec vous". Certains enfants rejoignent eux-mêmes le point de

service, soutenus par leurs mères ou par cette force fragile qu'est l'espoir. D'autres, affaiblis par les traitements, reçoivent la visite des bénévoles dans leurs chambres. De légers coups frappés à la porte, un sourire sincère, un "Ramadhan Karim" murmuré avec douceur : parfois, il suffit de peu pour raccourcir la distance entre les cœurs. L'initiative est portée par l'Association d'aide aux enfants cancéreux, en collaboration avec des bienfaiteurs fidèles. Depuis plus de 26 ans, l'association accompagne les patients et leurs familles sur les plans médical, social et psychologique, inscrivant son action dans la continuité et la discrétion. Son président, Mohamed Bensekrane, souligne que cette opération est devenue un rendez-vous immuable du mois sacré au sein de l'établissement hospitalier. Enfants, adultes, accompagnants : personne n'est oublié. Une attention particulière est accordée aux mères, présentes jour et nuit aux côtés de leurs enfants. Pour beaucoup venues de wilayas éloignées, loin de leurs proches, ces repas représentent bien plus qu'un soutien matériel : ils sont une présence, un réconfort, une main tendue. Dans une chambre baignée de lumière tamisée, une jeune mère veille son fils, âgé de quatre ans à peine.

Lorsqu'un bénévole lui remet son plateau d'iftar, elle esquisse un sourire discret. Venue d'une région lointaine pour soigner son enfant, elle confie que l'éloignement familial pèse lourd pendant le Ramadhan. "Ce geste compense beaucoup", murmure-t-elle. "Il nous apporte un peu de la chaleur que nous laissons derrière nous", ajoute-t-elle, le regard trahissant l'émotion. Ouahid Benkina, coordinateur de l'opération, rappelle que des donateurs financent fidèlement cette action depuis des années. Les 250 repas quotidiens sont préparés selon des normes sanitaires rigoureuses. "Offrir un repas chaud à ceux qui viennent de loin n'est pas seulement un acte bénévole, c'est un devoir humain", insiste-t-il. La solidarité dépasse d'ailleurs les murs du centre. Elle s'étend également à la maison d'accueil des malades atteints de cancer sise rue Maoued Ahmed, dotée de 12 lits. Là aussi, les repas sont distribués dans la même discrétion, avec la même attention. Dans les couloirs, Brahim Sekkal, bénévole, marche d'un pas rapide. Il porte les plateaux, en semant des mots simples qui allègent les craintes. "Parfois, un sourire suffit. Il peut soulager une mère épuisée par l'angoisse ou redonner un peu de force à un enfant fatigué", dit-il.

Zones industrielles

Le chantier de modernisation est lancé

La direction des travaux publics (DTP) de la wilaya d'Oran a débuté, jeudi, une initiative essentielle pour le dédoublement de la route nationale numéro 108. Ce projet concerne le segment qui relie El Hamoul à la frontière de la wilaya d'Aïn Témouchent, sur une longueur de 12 kilomètres. L'entreprise responsable des travaux doit réaliser cette tâche dans un délai de 13 mois. Ce dédoublement est indispensable car cet axe routier dessert une zone destinée à accueillir une concentration élevée d'activités industrielles. Anticiper l'augmentation prévue du trafic, notamment pour les poids lourds, et assurer la fluidité des déplacements pour les travailleurs fu-

turs sont des défis que cette initiative vise à relever. Ce projet s'intègre dans un programme plus large lancé par la DTP, qui multiplie les initiatives de réhabilitation sur l'ensemble du territoire oranais. Avec la dégradation notable de nombreuses routes, les services des travaux publics ont prévu de rafraîchir le revêtement bitumineux des voies urbaines qui nécessitent des travaux de mise à niveau. Divers chemins de wilaya sont ainsi mis en avant afin de désenclaver les communes périphériques et d'améliorer la circulation quotidienne des habitants. Parmi ces routes, le chemin de wilaya numéro 40, reliant la RN 13 à la commune de Benfréha sur une distance de 5,8 kilomètres,

sera entièrement rénové. Le CW 20 subira aussi des travaux à partir du kilomètre 24+300 sur 1,3 kilomètre, tandis que le CW 50, qui fait le lien entre la commune de Tafraoui et Sidi Ghalem, verra son tronçon de 1,5 kilomètre entièrement refait. Le CW 35, situé entre la première et la deuxième rocade sud, est également inclus dans ce programme, tout comme le CW 46 reliant Hassi Ben Okba à l'échangeur de Gdyl. En dernier lieu, le CW 74, qui relie la deuxième rocade sud à la commune d'El Kerma sur 1,2 kilomètre, sera également totalement réhabilité. Ces nouveaux projets viennent ajouter à une série d'initiatives récemment mises en œuvre par la DTP.

R.L.

Epsp Haï Ghoualem

Une infirmière hors pair au service des malades

Par Youcef Chaïbi

Dans le monde de la santé où les journées sont souvent longues et éprouvantes, certaines personnes se distinguent par leur humanité et leur dévouement. C'est le cas de Fatima Ben Abdelaziz, une jeune infirmière hors pair, reconnue pour sa gentillesse, son professionnalisme et son sens profond du service envers les malades. Toujours souriante, attentive et disponible, elle incarne parfaitement l'image de l'infirmière dévouée. Pour elle, le métier ne se limite pas à prodiguer des soins ou à suivre des prescriptions médicales. Il s'agit avant tout d'une vocation, d'un engagement quotidien fait d'écoute, de patience et de compassion envers les patients. Exerçant au niveau de l'EPSP Haï Ghoualem (ex-Médio-

ni), Fatima Ben Abdelaziz est connue et appréciée aussi bien par les malades que par ses collègues. Sa présence rassurante et son sens de l'accompagnement apportent souvent un véritable réconfort aux patients qui traversent des moments difficiles. Elle prend toujours le temps de les écouter, de les rassurer et de les accompagner avec beaucoup d'attention et de respect. Dans les couloirs de l'établissement, nombreux sont ceux qui témoignent de son professionnalisme et de son sens des responsabilités. Malgré les contraintes du métier et la pression quotidienne que connaît le secteur de la santé, elle garde toujours ce sourire qui redonne courage à ceux qui en ont le plus besoin. Ses collègues saluent également son esprit d'entraide et sa rigueur dans le travail. Pour eux, Fatima Ben Abdela-

ziz représente un exemple de dévouement et de sérieux, une professionnelle qui exerce son métier avec cœur et conscience. Dans un contexte où le personnel soignant fait face à de nombreuses difficultés, l'engagement d'hommes et de femmes comme Fatima Ben Abdelaziz mérite d'être mis en lumière. Par son attitude et son comportement, elle rappelle que le métier d'infirmière est avant tout une vocation, faite d'humanité, de patience et de générosité. Aujourd'hui, nombreux sont les patients qui gardent d'elle le souvenir d'une infirmière exceptionnelle, toujours présente pour soulager, écouter et accompagner. Un parcours et un engagement qui honorent non seulement sa profession, mais aussi l'établissement où elle exerce et, plus largement, le noble métier de soignant.

Journée mondiale de la protection civile

Organisation de plusieurs activités à Oran

Le wilaya d'Oran a célébré, jeudi, la Journée mondiale de la protection civile, placée cette année sous le thème : " Gestion des risques environnementaux pour un avenir résilient et durable ", à travers l'organisation de diverses activités comprenant des expositions et des exercices pratiques dans les domaines du secours et de la prévention, ainsi que des cérémonies de remise de grades et d'hommage. Le wali Brahim Ouchène, accompagné des autorités civiles et militaires, a supervisé les activités commémoratives organisées au siège de la direction de wilaya de la protection civile. A cette occasion, des formations de différentes unités ont été présentées, notamment l'unité d'intervention face aux risques biologiques, nucléaires et radiologiques, l'unité d'intervention dans les endroits difficiles et accidentés, ainsi que l'unité cynotechnique utilisant des chiens dressés, entre autres. Un exercice pratique a également été organisé, simulant une intervention à la suite d'un accident de collision entre un camion transportant des carburants et un bus de transport de voyageurs. Par ailleurs, environ 135 agents de la protection civile à Oran ont reçu des promotions avec la remise de nouveaux grades. Plusieurs membres de ce corps ayant pris leur retraite ont également été honorés. Dans son allocution à cette occasion, le directeur de wilaya de la protection civile, le colonel Mahfoud Souiki, a mis en avant le rôle joué par la protection civile algérienne et son professionnalisme. Il a souligné que l'Algérie joue désormais un rôle central dans la contribution efficace aux efforts de secours au profit des pays et des gouvernements, afin de protéger les populations contre les catastrophes et les crises. Il a ajouté que l'Algérie fait désormais partie des premiers pays à répondre aux appels internationaux de secours lancés par les pays touchés par des catastrophes et des risques. Le responsable a également précisé que les missions de la protection civile ne se limitent plus aux systèmes d'alerte et aux réponses d'urgence, mais s'inscrivent désormais dans une approche globale visant à construire une société sûre et résiliente, garantissant ainsi la réalisation du développement durable et la préservation de la sécurité humaine. Il a insisté sur la nécessité d'une bonne préparation anticipée face aux risques potentiels, à travers le développement des moyens matériels et humains afin d'assurer la rapidité et l'efficacité des opérations d'intervention et de secours.

Dégradation de la voirie à Oran

Les citoyens contraints de se substituer à la commune

Malgré les multiples plaintes des résidents concernant les nids-de-poule, les élus et responsables des secteurs urbains de la commune d'Oran peinent à redresser la situation. Ce problème affecte désormais la quasi-totalité des quartiers. Aux HLM, lassés d'attendre l'intervention des services techniques, des habitants ont pris l'initiative de boucher eux-mêmes les trous près de la station de taxis. Bien que ce colmatage au ciment ne remplace pas l'enrobé, l'acte vise à interpellier les autorités sur l'urgence de traiter ces points noirs qui dégradent l'image de la ville. Si des appels d'offres ont été officiellement lancés et des marchés de bitumage attribués, les délais administratifs retardent le début des travaux. En attendant, des solutions provisoires et peu coûteuses auraient pu être envisagées pour limiter les dégâts matériels subis par les automobilistes. Aujourd'hui, des axes majeurs tels que l'avenue d'Arcole, Mustapha Benboulaïd (Albert 1er) ou le boulevard Capitaine Hamri (Es-Seddikia) restent un véritable calvaire pour les conducteurs. Ces dégradations proviennent souvent de chantiers immobiliers ou de travaux de raccordement dont la chaussée n'a jamais été remise en état.

Solidarité Ramadan
L'éthique du don
à Sidi Bel Abbès

Par Nouar Mohamed

À l'aube de ce mois de Ramadhan 2026, la cité de la Mekerra ne se contente pas de renouer avec ses rituels séculaires ; elle réactive ce que l'on pourrait appeler « l'infrastructure morale » de la cité. L'association «Basmet Marid wal Irada »Sourire du malade et volonté), sous l'égide de sa présidente Mme Boutenzal Basmet El Amel, a lancé la 9ème édition de son opération «Couffin de Ramadhan», une initiative qui transcende la simple assistance matérielle pour devenir un véritable exercice de mémoire et de piété filiale. Placée sous l'invocation poétique «De sa demeure le bien a jailli... et par son âme le don perdure», cette édition s'inscrit dans une métaphysique du don particulièrement touchante. Il ne s'agit pas seulement de distribuer des denrées, mais d'honorer la trace indélébile laissée par le regretté Hadj Boutenzal Youcef. En convertissant son propre foyer en épiscentre de l'action caritative, le défunt a instauré une forme de « bien de mainmorte » (Waqf) moderne, où l'architecture privée s'efface au profit de l'utilité publique.

Cette 9ème édition, supervisée par Mme Ghabri Djamila, Directrice de l'Action Sociale et de la Solidarité (DAS), illustre la synergie nécessaire entre les structures étatiques et le tissu associatif. Cette présence institutionnelle vient valider une rigueur organisationnelle qui, loin de l'improvisation, cible avec acuité les strates les plus vulnérables de notre corps social, familles de patients oncologiques, personnes à mobilité réduite et orphelins. Au-delà des 200 unités distribuées, le chiffre s'efface devant la portée du geste. Dans un contexte économique où la résilience est de mise, le « Couffin de Ramadhan » agit comme un régulateur de tensions sociales. Il rappelle que la solidarité algérienne n'est pas une réaction épidermique aux crises, mais une constante anthropologique.

L'efficacité de la distribution, opérée par vagues successives à travers les quartiers de la wilaya, témoigne d'une logistique du cœur parfaitement huilée. Les bénévoles, chevilles ouvrières de cette mécanique de l'espoir, ne se contentent pas de livrer des produits ; ils transportent un message de reconnaissance envers ceux que la vie a éprouvés.

La pérennité de l'association «Basmet Marid wal Irada» pose une question fondamentale sur la transmission des valeurs. En suivant la «voie de la générosité» tracée par Hadj Youcef, les responsables de l'association transforment le deuil en une force motrice. Ils prouvent que si l'homme est éphémère, l'institution du bien, elle, peut prétendre à l'éternité sociale. En somme, l'initiative de Sidi Bel Abbès en ce Ramadhan 2026 nous rappelle que la véritable richesse d'une nation ne se mesure pas à l'opulence de ses marchés, mais à la solidité des liens invisibles qui unissent ses citoyens. Un hommage vibrant qui prouve que l'âme d'un homme peut continuer à nourrir une ville, bien au-delà de son dernier souffle.

Commune de Aïn El-Hadid (Tiaret)
Mise en service d'un puits artésien

Un puits artésien destiné à renforcer le réseau d'alimentation en eau potable dans la commune de Aïn El-Hadid (wilaya de Tiaret) a été mis en service, a-t-on appris, jeudi, auprès du directeur des Ressources en eau de la wilaya, Laïd Aïssani. M. Aïssani a précisé que ce puits, dont la mise en service a été supervisée, mercredi, par le Secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Rabah Mourad Yezza, a été réalisé en cinq mois, dans le cadre de la mise en œuvre du programme sectoriel. Le débit de ce puits, foré à une profondeur de 200 mètres, est d'environ 18 litres par seconde, dont 12 litres par seconde sont actuellement exploités. Le coût de réalisation du puits qui a été équipé et raccordé au réseau électrique, est estimé à 11,6 millions de dinars, a-t-on indiqué. Le même responsable a souligné que la mise en service de ce puits artésien permettra d'assurer un approvisionnement normal en eau aux habitants une fois tous les deux jours. Son entrée en service permettra également aux techniciens d'entamer la réhabilitation de l'ancien puits artésien précédemment exploité, après l'enregistrement de pannes répétées, ce qui garantira une ressource hydrique supplémentaire pour la commune.

Commerce à Mostaganem
Le défaut d'affichage des prix
dénature le code du commerce

Par Charef Kassous

À l'instar des autres régions du pays à Mostaganem, le secteur du commerce n'arrête pas de défier la chronique. Entre activités informelles, manque d'hygiène, arnaques de tous genres, absence de facturation, manque de professionnalisme et enfin défaut d'affichage des prix et des tarifs, entre autres, les consommateurs ne savent plus à quel saint se vouer. Faut-il souligner que depuis plusieurs années déjà, dans le commerce on assiste à des pratiques un peu extravagantes soit celles qui dénaturent le code du commerce. Au niveau des étals commerciaux de tous genres, des boucheries, des boulangeries, des poissonneries, des magasins d'habillements, des supérettes ou de divers lieux de négoce, l'acte d'acheter a pris une tournure inquiétante quant à l'absence d'affichage des prix.

Le droit du consommateur, selon la loi algérienne reste inaliénable c'est pour cette raison que l'affichage des prix et des tarifs demeurent obligatoires. C'est ainsi que pour permettre aux consommateurs de connaître les prix avant de passer à l'acte d'achat oblige le commerçant à les afficher autant les produits que les services. L'article 05 de la loi n°04-02 du 23 juin 2024, fixant les règles

applicables aux pratiques commerciales, oblige le commerçant à afficher assurant ainsi l'information sur les prix et tarifs à l'égard du consommateur par voie de marquage ou d'étiquetage. Aujourd'hui, nous nous retrouvons face à une situation qui perdure et porte préjudice non seulement à l'activité commerciale mais surtout aux portemonnaies des consommateurs. Un des préjudices les plus acerbes c'est d'ignorer les règles du commerce engendrant chez les clients des attitudes de méfiance et de scepticisme. Afin d'éviter des pratiques commerciales infaisables, durant ce mois sacré du Ramadhan, l'État algérien a déployé d'énormes moyens afin de lutter contre les ruptures de marchandises en inondant les marchés de produits de large consommation durant ce mois du jeûne. L'affichage concernant les viandes rouges ou blanches s'entremêlent entre viandes importées et viandes locales ce qui laisse le consommateur perplexe ou plutôt désorienté. Au niveau des supérettes, l'affichage est souvent désordonné mais surtout jamais mis à jour. Quelquefois une étiquette est collée depuis longtemps indiquant un produit qui a changé de place sur l'étalage. Une fois encore, le consommateur reste soucieux de ne pas pouvoir gérer son budget face à de telles situations. Face à l'incompréhension

du client, au niveau des caisses de plusieurs supérettes quelquefois les surprises sont de taille ce qui occasionnent souvent de la suspicion. Sur un registre de bonnes pratiques commerciales le principe est simple car avant d'acheter, le client doit pouvoir connaître le prix à payer, sans avoir besoin de demander. Cette règle n'a rien de dérisoire, car elle protège la relation commerciale dès le premier contact. Un client qui sait immédiatement combien il va payer se sent en confiance, prend sa décision plus sereinement et évite les tensions au moment de passer en caisse ou de régler une prestation. Ces cas de pratiques trompeuses faussent tous les calculs car l'affichage des prix n'est pas seulement une obligation réglementaire. C'est un outil de confiance, un moyen de limiter les litiges et d'éviter la déloyauté faisant ainsi fuir la clientèle. Chez nous, on n'est pas sortis de l'auberge et en général, le consommateur est sacrifié à chaque tournant. Sans protection, ce dernier abdique à son sort en attendant que les commerçants malveillants reviennent à la raison et exercent leurs métiers avec honnêteté. Ce qui est encore bizarre, c'est que ces "pseudo-musulmans" fréquentent les mosquées et semblent craindre Allah le Tout Puissant mais la tartuferie chez ces gens est toujours de mise.

Gaspillage alimentaire et les intoxications

Journée de sensibilisation à Oued Rhiau

Dans le cadre des efforts visant à promouvoir la culture de la consommation responsable et à sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques alimentaires, la Direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Relizane, à travers la cellule de proximité de solidarité d'Oued Rhiau, a organisé jeudi 5 mars 2026 une journée de sensibilisation au profit des citoyens et des consommateurs dans la commune d'El Merdja Sidi Abed. Cette initiative s'est déroulée au niveau des commerces et du marché quotidien de la commune, avec la participation d'un représentant de l'assemblée communale. À cette occasion, les organisateurs ont échangé directement avec les citoyens et les commerçants afin de leur prodiguer des conseils et orientations re-



latifs à la rationalisation de la consommation, notamment durant le mois de Ramadan marqué par une hausse notable de la demande en produits alimentaires. La campagne a également mis l'accent sur la sensibilisation des consommateurs quant à leurs droits et devoirs, tout en insistant sur l'importance de la lutte contre le gaspillage alimentaire et la nécessité d'adopter des comportements de consommation rationnels, permettant de préserver les ressources alimentaires et d'éviter les excès souvent observés durant cette période. Les intervenants ont par ailleurs présenté des recommandations relatives aux conditions d'achat des denrées alimentaires et à l'importance de vérifier leur qualité et leur conformité, tout en sensibilisant les citoyens aux risques d'intoxi-

cations alimentaires et aux moyens de les prévenir, notamment par le respect des règles d'hygiène et de conservation des aliments. Dans ce contexte, des dépliants d'information ont été distribués aux citoyens. Ils contiennent des conseils pratiques visant à encourager une consommation saine et responsable et à limiter les comportements de gaspillage. Cette action s'inscrit dans le programme de sensibilisation initié par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, visant à intensifier les activités de proximité à travers les différentes communes de la wilaya, notamment durant le mois de Ramadan, afin de protéger le consommateur et promouvoir une culture de consommation raisonnée.

N. Ouadah

Université d'Alger 1

Baddari inaugure un incubateur d'affaires et une maison d'entrepreneuriat

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a effectué, jeudi, une visite de travail et d'inspection à l'Université d'Alger 1 Benyoucef-Benkhedda, au cours de laquelle il a inauguré un incubateur d'affaires et une maison d'entrepreneuriat. Lors d'une rencontre avec différents acteurs de l'Université d'Alger 1, M. Baddari a souligné que l'université algérienne constitue désormais "une valeur ajoutée pour l'économie innovante et numérique, vu son rôle important dans la création de richesses", et ce en concrétisation de la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la période 2024-2029, en matière de renforcement du rôle économique de l'université. L'Université d'Alger 1 "avance résolument vers l'université de 4e génération, en permettant notamment aux étudiants de concrétiser leurs idées créatives, à travers la création de start-up et l'obtention de brevets d'invention pouvant être investis", a-t-il ajouté.

A ce titre, cette université recense "sept labels pour des entreprises ou des projets innovants, 27 micro-entreprises économiques et trois filiales économiques", a fait savoir le ministre. A cette occasion, le ministre a procédé à l'inauguration d'un



incubateur d'affaires et d'une maison d'entrepreneuriat de l'université, destinés à soutenir les étudiants et les chercheurs porteurs d'idées innovantes et à les aider à les transformer en projets entrepreneuriaux ou en start-up, et ce à travers le renforcement de l'innovation et de l'entrepreneuriat et la création de la valeur économique au sein de l'université et en dehors. Une salle intelligente destinée aux enseignants a également été inaugurée par le ministre. Dans

le cadre du soutien aux processus d'innovation et d'entrepreneuriat, l'Université d'Alger 1 a signé six conventions avec des établissements économiques, académiques et bancaires. Cette démarche vise à faciliter les stages pratiques des étudiants, à encadrer et à accompagner les start-up et à appuyer les porteurs d'idées et de projets universitaires et les micro-entreprises, en prodiguant des conseils et des formations.

Ghardaia

Acquisition de 15 ambulances pour renforcer le secteur de la santé

Le secteur de la santé à Ghardaia a été renforcé par l'acquisition de 15 ambulances médicalisées, dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité des prestations sanitaires, a-t-on appris vendredi de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Ce matériel roulant, dont la réception s'est déroulée en présence des autorités locales, sera réparti entre différentes structures de santé à travers la wilaya, a indiqué le directeur du secteur, Slimane Hidjazi. Il s'agit de cinq ambulances qui seront affectées à l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) au profit de ses polycliniques, à savoir celles d'Oued Nechou, Bouhroua, El-Atteuf, Béni-Izguen et Theniet El-Makhzène, a-t-il expliqué. En outre, l'Etablissement hospitalier spécialisé Mère et Enfant Kadi-Bakir de Ghardaia, l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Metlili et l'EPSP de Guerrara, recevront chacun deux ambulances, tandis que l'EPSP de Metlili bénéficiera de trois ambulances et celui de Berriane d'une seule, selon le directeur du secteur. Ce quota d'ambulances permettra de renforcer les capacités d'intervention en cas d'urgence et d'évacuation sanitaire dans des conditions appropriées, en sus d'une prise en charge rapide des blessés lors d'accidents ou de catastrophes, ce qui multiplie les chances de sauver des vies, a-t-on ajouté de même source.

Boumerdès

Saisie de plus de 13.000 litres d'huile de table subventionnée

Les services de Sûreté de la wilaya de Boumerdès ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans la spéculation sur les produits de large consommation, et à la saisie de plus de 13.000 litres d'huile de table subventionnée, destinés à la spéculation durant le mois de Ramadhan, a indiqué, mercredi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Les services de la Sûreté urbaine d'Ouled Hadadj, en coordination avec le service de wilaya de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Boumerdès, "ont démantelé un réseau criminel composé de quatre (4) individus, spécialisé dans la spéculation sur les produits de première nécessité, et saisi 13.694 litres d'huile de table subventionnée, destinés à la

spéculation durant le mois de Ramadhan", précise le communiqué. L'opération a été menée, selon la même source, "après la surveillance des activités d'un réseau criminel dont les membres procédaient à l'achat de quantités importantes d'huile de table subventionnée qu'ils reconditionnaient dans de grands réservoirs en vue de les revendre à des prix élevés à des propriétaires d'usines". Les investigations de terrain ont permis de localiser le domicile exploité pour cette activité et d'intercepter un camion de transport de marchandises chargé de onze (11) citernes, d'une capacité de 1.000 litres chacune, d'huile subventionnée. "Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Boudouaou", a conclu le communiqué.

Constantine

Mise en service prochaine de trois nouveaux forages

Trois nouveaux forages seront prochainement mis en service pour renforcer les capacités de la wilaya de Constantine en matière d'alimentation en eau potable (AEP), a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Les nouveaux forages sont implantés dans les communes de Zighoud Youcef, d'El Khroub et d'Aïn Smara, selon les précisions fournies par la cellule de communication de la wilaya. Les nouvelles infrastructures s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par les autorités locales pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable et améliorer la distribution à travers l'ensemble du territoire de la wilaya, a-t-on indiqué. Pour rappel, la wilaya de Constantine avait déjà bénéficié d'une importante opération portant sur la réalisation de cinq autres forages dans les communes de Hamma Bouziane, de Didouche Mourad et d'Ibn Ziad en vue de consolider les ressources hydriques locales et réduire les perturbations dans la distribution.

Un équipement IRM pour l'hôpital de la commune de Didouche Mourad

L'établissement public hospitalier (EPH), situé dans la commune de Didouche Mourad (Constantine) a bénéficié récemment d'un équipement d'imagerie par résonance magnétique (IRM), a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. L'acquisition de l'équipement s'inscrit dans le cadre des efforts visant le renforcement du plateau technique des établissements hospitaliers et de l'amélioration de la qualité des prestations, a précisé la cellule de communication et d'information de la wilaya. Cet équipement médical de haute technologie permettra également d'assurer des examens d'imagerie avancés, offrant aux équipes médicales de cet hôpital de 250 lits, des outils de diagnostic, selon la même source. Le secteur de la santé s'est doté dans la wilaya de Constantine durant les deux dernières années de 3 scanners, a-t-on rappelé.

Mechira et Ain Mellouk (Mila)

340 millions DA pour la réalisation d'une piscine de proximité et un complexe sportif

Une enveloppe financière de 340 millions DA a été octroyée aux deux projets de réalisation d'une piscine de proximité dans la commune de Mechira et d'un complexe sportif dans celle d'Ain Mellouk (wilaya de Mila), a indiqué mardi le chargé de gestion de la direction de la jeunesse et des sports, Mohamed Riadh Sebt.

Durant 2025, les études de ces deux projets ont été effectuées et les autorités de tutelle ont été sollicitées pour mobiliser les crédits financiers nécessaires à la réalisation au titre de l'exercice 2026, a précisé à l'APS le même responsable. Un montant de 200 millions DA a été ainsi octroyé à la réalisation d'une piscine à Mechira et un autre de 140 millions DA pour la réalisation à Ain Mellouk d'un complexe sportif de proximité comprenant une salle omnisports, une autre spécialisée, un stade de proximité et un boulodrome, a-t-on expliqué.

Pas moins de 40 millions DA du Fonds de wilaya de promotion des initiatives de jeunes ont été accordés pour la réalisation et l'entretien de plusieurs structures de la jeunesse et des sports dont trois stades de proximité à Sidi Merouane, Grarem Gouga et Terrai Baïnane en plus de l'entretien d'un complexe sportif à Tadjenanet, un autre à Grarem Gouga et la maison de jeunes de Tessala Lemtaï, selon la même source.

Sûreté de daïra de Bouchegouf (Guelma)

Plus de 44 kg de kif traité saisis

Les éléments de la sûreté de daïra de Bouchegouf (Guelma) ont saisi 44,80 kg de kif traité sur le territoire de la commune éponyme et arrêté deux suspects, a appris l'APS, jeudi, auprès du bureau d'information de la sûreté de wilaya. La même source a précisé que cette "importante quantité" de kif a été saisie à l'issue d'une opération conjointe menée par la brigade de police judiciaire et la brigade de sécurité publique, relevant de la sûreté de daïra, et qui a conduit à l'interception d'un véhicule de tourisme au niveau d'un barrage fixe dressé à l'entrée de la ville de Bouchegouf, et à l'interpellation de deux individus. La fouille du véhicule en question a permis la découverte de 441 plaquettes de kif totalisant le poids indiqué, soigneusement dissimulées à l'intérieur de la voiture, a-t-on ajouté. Les deux suspects ont été déferés, après finalisation des formalités légales d'usage, devant les autorités judiciaires compétentes pour plusieurs chefs d'accusations, dont "importation illicite de drogue, possession, transport, stockage et commercialisation illicite de produits stupéfiants ainsi que blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel organisé".

[illegible]

À louer

Local de **200 M²**, premier étage. Très bien situé à **Salamandre**, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacter N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

À louer

Local de **200 M²**, premier étage. Très bien situé à **Salamandre**, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Conviendrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.

Contacter N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.



*Amis internautes,
lisez*
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
sur le Net

www.lecarrefourdalgerie.dz

WWW.

INVESTIGATIONS ALPHABÉTIQUES DÉCOUVRISES
24 CAS ENREGISTRÉS À ALGERIA ...

LE CARREFOUR D'ALGERIE
 2000 ALPHABÉTIQUES DÉCOUVRISES
 À COMPTER D'ALGERIE

LES SOMMES ARTISANALES DESTROYÉES À COMPTER D'ALGERIE

364 PERSONNES SOUS MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

VIOLENCE DANS LES STADES LE HUS CLOS REPREND DE PLUS BELLE

LES DEUX JOUEURS MAGHRÉBINS LES PLUS CHERS DE L'HISTOIRE

UNE FILETTE RETROUVÉE À DJELFA

[illegible]

du 19/09/2012

DEUX CORPS SANS VIE REPÊCHÉS À DRÉAN ET AL KALA

LE CARREFOUR
d'actualité d'ALGERIE

Le 19/09/2012

COUP D'ÉTAT À L'ÉTRANGER
A VITE OUELLAGHAN

LA RENCONTRE EST PRÉVUE LE 13 SEPTEMBRE AU SIÈGE DU CCDD

**DES FACTURES SERONT
EXIGÉES AUX AGRICULTEURS**



UNIVERSITÉ DU 30 AOÛT 1989 DE SOUDEA

DES AGENTS DE SÉCURITÉ

LE CARREFOUR
d'actualité d'ALGERIE

Le 19/09/2012

Une cellule terroriste
détectée à l'Université
**DEUX KALACHNIKOV
RÉCOVERÉS ET DES GRENADES**

**GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
DE 2.500 MILLIARDS
A À RECOURVRR**

Le 19/09/2012

IMPÔTS



OSSEDO L'ES AUX
ACTION DE CHARGE TRANSFÈRE
MILLIONS
EUROS DE
ANSFERT ILLICITE

Le 19/09/2012

UNE CIRCULAIRE
A ÉTÉ ADRESSÉE AUX OTM
LE TRANSPORT
COLLECTIF PRIVÉ
CÔTÉ PLUS CHER

17



A l'occasion de la conférence de presse, le directeur général des impôts a déclaré que les contribuables doivent être conscients de leur responsabilité sociale et de leur rôle dans le développement du pays. Il a également souligné l'importance de la transparence et de la confiance entre les citoyens et l'administration fiscale.

19/09/2012

Le MCO bat l'USMK et réussit la passe de trois

Cherif El-Ouazzani: «Se qualifier à une Coupe d'Afrique»



Par Rachid B.

A la faveur d'un incroyable re-tournement de situation dans les ultimes souffles de la rencontre, devenue sa marque de fabrique, le Mouloudia d'Oran de Cherif El-Ouazzani a enchaîné avec une troisième victoire de suite qui le rapproche davantage du podium de la Ligue 1. Ce duel face à l'USMK Khenchela de Dziri Bilal avait, pourtant, été très mal embarqué. Gonflés à bloc par leurs deux succès de rang face aux Algérois du MCA et du PAC, les Oranais n'attendent d'ailleurs pas longtemps avant de lancer les premières offensives vers le but de leur ex-coéquipier Oussama Litim. Sur leur manœuvre la plus aboutie et la mieux coordonnée, Belkheiter délivra un centre parfait au point de penalty pour Aoudjane qui, voulant trop assurer son plat du pied, le plaça dans la niche du gardien Litim (11'). Pas en reste et assurément bien motivée par leur duo d'anciens internationaux Dziri-Haddou, les visiteurs répliqueront par Bakir dont le tir est passé à droite du cadre (14'). Sans complexe et jouant crânement ses chances, l'USMK parviendra dans

une suite logique du déroulement de ce premier half à forcer la décision peu avant la demi-heure de jeu. Bien servi dans la surface, Etouga s'est ainsi joué de Hamra au prix d'une jolie arabesque avant de fusiller Zeghba de près (27'). Timorés et sans solution, les Oranais useront de centres dans la surface khenchelie à l'attention de Traoré qui ne put néanmoins en reprendre qu'un, celui de Kaddour, dans les arrêts de jeu (45'+3). Dans un jour sans, le longiligne attaquant malien placera alors dans le décor, à droite du montant droit adverse. De retour des vestiaires, les Rouge et Blanc n'afficheront, par la suite, pas un meilleur visage, bien gênés par un onze de l'USMK bien en place et réactif à souhait. Un semblant de domination illustré par cette tentative de Aoudjane qui gâchera une belle munition à la 53' alors qu'il se trouvait dans une position idéale. L'entrée de Bourdim boostera cette dynamique en devenir comme en témoignent ses deux caviars offerts à Traoré et Kaddour une poignée de secondes seulement après avoir remplacé Aoudjane (67'). La tête piquée de l'avant-centre mouloudéen rasera le poteau de Litim alors que

la frappe plein axe du piston gauche oranais sera repoussée des poings par le dernier rempart de l'USMK (70'). A force d'insister, quand bien d'une façon brouillonne, le Mouloudia finira par trouver la faille par le rentrant Aliane, d'une tête décroisée, sur un corner du même Bourdim (86'). Mais c'est Khenchela qui faillit, dans un dernier assaut, réussir le hold-up parfait sur une belle frappe de Bendaoud que Zeghba détournera en corner d'une sublime parade avant que le coup de grâce oranais n'arrive sous la forme d'une puissante frappe flottante de Bourdim sur laquelle Litim ne put que constater les dégâts. Un succès qui fera sauter de joie Si Tahar Cherif El-Ouazzani désormais convaincu que «l'esprit de groupe dont fait preuve l'équipe lui permettra d'atteindre son objectif qui est d'accrocher une place qualificative à une compétition africaine la saison prochaine». Un ambitieux programme qui mènera les Rouge et Blanc à Béchar, la semaine prochaine, pour y défier la JS Saoura d'Abdelkader Amrani dans un face-à-face déterminant dans la course à cette si convoitée 3ème place.

Ligue 1

La LFP dévoile le programme de la 23e journée

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé le programme de la 23e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue le vendredi 13 mars et qui sera amputée de deux matchs. Cette journée débutera par deux rencontres programmées en diurne (15h15), en l'occurrence USM El Khenchela – JS Kabylie et Paradou AC – MC Alger. Les quatre autres matchs de la 23e journée se dérouleront en nocturne (22h00) : ASO Chlef – ES Mostaganem, CS Constantine – ES Ben Aknoun, MC El Bayadh – Olympique Akbou et JS Saoura – MC Oran. En revanche, deux rencontres ont été rapportées à une date ultérieure. Il s'agit de MB Rouissat – USM Alger et ES Sétif – CR Belouizdad, en raison de la participation des deux clubs de la capitale aux quarts de finale de la Coupe de la Confédération de la CAF. Le CRB se rendra en Egypte pour affronter Al Masry SC pour le compte du match aller programmé le same-

di 14 mars, avant d'accueillir son adversaire le samedi 21 mars au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger) pour la manche retour. L'USM Alger se déplacea pour sa part à Lubumbashi, pour croiser le fer avec la formation congolaise de l'AS Maniema Union le dimanche 15 mars pour le compte du match aller. Les « Rouge et Noir » présenteront les Congolais lors de la rencontre retour prévue le

dimanche 22 mars au stade 5-Juillet (Alger). Pour rappel, la 22e journée, étalée sur trois jours (6-8 mars), débutera ce vendredi soir avec le déroulement de trois rencontres (22h00). Elle se poursuivra samedi avec la programmation de trois autres matchs et se clôturera dimanche soir avec deux rencontres dont le choc USM Alger – CS Constantine (22h00).

CR Belouizdad

Benguît, Keddad et Chaâl prolongent leur contrat

Le CR Belouizdad a annoncé la prolongation de contrat de trois joueurs cadres de son effectif, le gardien Farid Chaâl, désormais lié au club jusqu'en 2028, ainsi que le défenseur Chouaib Keddad et le milieu de terrain et capitaine Abderrouf Benguît, qui ont repilé jusqu'en 2030, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 de football, mercredi soir dans un communiqué. « Cette démarche s'inscrit dans la vision du club tendant à préserver un noyau solide et homogène, capable de poursuivre le travail avec la même ambition et le même engagement, en préparation des prochaines échéances nationales et continentales », explique la même source. L'annonce a été faite au lendemain de la qualification du Chabab pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie, décrochée mardi soir face au MC Alger (3-2, après prolongation), au stade Nelson-Mandela de Baraki. Les Rouge et Blanc affronteront lors de la prochaine tournée du CS Constantine, le 7 avril au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine. L'autre demi-finale opposera le CA Batna à l'USM Alger.

Mondiaux de Copenhague

La 6e édition du Semi-marathon de Tamgout servira de présélection

La 6e édition du semi-marathon de Tamgout, prévue le 24 avril prochain, dans la commune de Fréha (Tizi-Ouzou), "servira de présélection pour les championnats du monde 2026" de la spécialité, qui auront lieu du 19 au 20 septembre prochain au Danemark, a-t-on appris vendredi auprès des organisateurs. Cette compétition, prévue sur une distance réglementaire de 21,097 kilomètres, sera ouverte aux athlètes de plus de dix-huit ans et elle permettra à la Direction technique nationale de la Fédération algérienne d'athlétisme, de repérer les éléments les plus en forme, et qui pourront représenter au mieux les couleurs nationales aux Mondiaux de Copenhague. Les inscriptions ont débuté ce week-end, alors que le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au 31 mars courant, a-t-on encore appris de même source. "Les athlètes inscrits auront tous droit à un T-shirt officiel du semi-marathon de Tamgout, ainsi qu'à une médaille personnalisée, en souvenir de leur participation" ont encore détaillé les organisateurs.

Boxe / Championnats du monde juniors 2026

La sélection algérienne s'envole pour Bangkok



La sélection algérienne de boxe des juniors (garçons et filles) s'est envolée vendredi matin pour la Thaïlande pour prendre part aux Championnats du monde à Bangkok (8-15 mars), qualificatifs aux Jeux olympiques de la jeunesse 2026, prévus à Dakar (Sénégal) du 31 octobre au 13 novembre, a annoncé la Fédération algérienne de boxe. La participation de la sélection nationale à cet important rendez-vous sportif mondial s'inscrit dans le cadre de "l'intérêt que la Fédération algérienne de boxe accorde à la catégorie des juniors, considérée comme la base fondamentale pour la formation des champions de demain. La fédération compte en effet beaucoup sur cette catégorie pour renforcer la place de la boxe algérienne sur la scène internationale", selon la même source. La sélection féminine des juniors est encadrée par les entraîneurs nationaux, Makhlof Ibrahim et Erwan Amine, tandis que la sélection masculine est dirigée par les entraîneurs nationaux, Bournane Ibrahim et Abdelhafid Benchebla. La délégation du premier contingent est conduite par Saïd Abghrache. Le reste de la délégation devrait rejoindre la destination dans les prochaines heures, précise la Fédération algérienne de boxe dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. La boxe algérienne espère réaliser une participation honorable lors de ces Championnats du monde, qui constituent une étape importante pour acquérir de l'expérience et tenter de décrocher des billets de qualification aux Jeux olympiques de la jeunesse de Dakar, souligne l'instance fédérale. Il est à noter que les compétitions de boxe des Jeux olympiques de la jeunesse 2026 se dérouleront du 7 au 12 novembre au Dakar Expo Centre à Diamniadio, avec la participation de 73 boxeurs et 73 boxeuses.

Mauvaise haleine au réveil : d'où vient-elle ? Quelles solutions ?

En collaboration avec Dr Christophe Lequart (Chirurgien-dentiste, porte-parole de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire)

Se réveiller avec une mauvaise haleine est une situation très courante... Et souvent gênante. Rassurez-vous : dans la grande majorité des cas, c'est normal et sans gravité.

La mauvaise haleine du matin est normale : elle vient d'une baisse de salive pendant la nuit, qui laisse les bactéries proliférer dans la bouche.

Certains facteurs aggravent le phénomène : respiration par la bouche, tabac, alcool, aliments riches, âge ou certains médicaments.

POUR LA LIMITER : soignez votre hygiène dentaire (brossage, fil dentaire, langue), hydratez-vous bien et évitez les aliments odorants le soir.

Vous vous brossez les dents soigneusement, et pourtant, au réveil, votre haleine n'est pas toujours fraîche. Rassurez-vous : dans la grande majorité des cas, c'est tout à fait normal. « Ce phénomène, l'halitose, est lié à la diminution de la salive et à la prolifération de bactéries dans la bouche pendant la nuit », explique le Dr Christophe Lequart, chirurgien-dentiste et porte-parole de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD). Bonne nouvelle : il existe des solutions simples et efficaces pour y remédier.

Pourquoi a-t-on mauvaise haleine au réveil alors qu'on se lave les dents ?

La mauvaise haleine du matin est un phénomène physiologique : elle est due à une baisse de production de salive.

Comme le rappelle le Dr Lequart, la salive joue un rôle essentiel : elle aide à éliminer les bactéries et emporte avec elle une partie des restes alimentaires. Problème : les glandes salivaires se mettent « au repos » la nuit, et on produit beaucoup moins de salive.

« La bouche devient plus sèche. Les bactéries en profitent pour se multiplier, surtout sur la langue, les dents et les gencives. Elles se nourrissent de petits résidus et produisent alors des composés sulfurés responsables de la mauvaise odeur », indique le Dr Lequart.

DORMIR LA BOUCHE OUVERTE...

Chez certaines personnes, la bouche se dessèche davantage pendant la nuit :

- Parce qu'elles ronflent,
- Parce qu'elles respirent par la bouche,
- Parce qu'elles ont souvent le nez bouché,
- Ou parce qu'elles souffrent d'apnées du sommeil.

Leurs muqueuses s'assèchent davantage, ce qui favorise la prolifération des bactéries - et donc la mauvaise haleine.

Tabac, café, alcool : les ennemis de l'haleine fraîche

La consommation de tabac, de café et d'alcool a tendance à assécher la bouche et à favoriser la mauvaise haleine, surtout le matin.

Certains aliments peuvent aussi jouer un rôle note le Dr Lequart, comme l'ail, l'oignon ou les aliments très riches en protéines.



L'âge et certains médicaments aggravent la mauvaise haleine

La production de salive diminue naturellement avec l'âge... Résultat : la bouche est plus sèche, surtout la nuit, et la mauvaise haleine matinale peut être plus marquée.

Par ailleurs, plusieurs médicaments peuvent réduire la salivation, comme certains antihypertenseurs, certains antihistaminiques ou certains anxiolytiques. Là encore, moins de salive signifie plus de bactéries et plus d'odeurs.

UNE HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE INSUFFISANTE AGGRAVE LE PROBLÈME !

Quand on ne se brosse pas assez bien les dents, les bactéries se multiplient dans la bouche. La plaque dentaire s'installe et des caries peuvent apparaître. Des restes de nourriture peuvent alors rester coincés. Avec le temps, ces résidus peuvent « pourrir » et dégager de mauvaises odeurs. Résultat : la mauvaise haleine est plus fréquente et souvent plus intense, surtout au réveil. Un brossage régulier et soigneux, complété par le nettoyage de la langue et des espaces entre les dents, aide à limiter ce phénomène.

HALITOSE MATINALE : LES CAUSES MÉDICALES

Un reflux gastrique, un écoulement à l'arrière du nez en cas de rhume ou de sinusite, ou encore la présence de petits dé-

pôts dans les replis des amygdales (caséum amygdalien), peuvent aussi donner une mauvaise odeur. Ces situations ne sont généralement pas graves, et leur prise en charge permet souvent d'améliorer rapidement l'haleine, assure le Dr Lequart.

QUELS SIGNES DOIVENT ALERTER ? QUAND CONSULTER ?

Une mauvaise haleine matinale peut parfois cacher un problème de santé. Consultez si :

- L'odeur persiste malgré un brossage régulier et une bonne hydratation,
- Vos gencives sont rouges, sensibles ou saignent facilement,
- Vous avez souvent un goût métallique dans la bouche.

Newsletter

Ces signes peuvent évoquer un problème dentaire (carie, infection, inflammation des gencives) ou parfois un autre souci, prévient le Dr Lequart.

À NOTER : une haleine avec une odeur particulière, parfois décrite comme une odeur de « pomme verte » ou de fruit, peut être un signe de diabète mal équilibré. Consultez rapidement un médecin.

SOLUTIONS : comment ne plus avoir mauvaise haleine le matin ?

- Soignez votre hygiène bucco-dentaire
- Brossez-vous les dents avant de dormir, sans oublier la langue (uniquement si vous constatez un dépôt blanchâtre).
- Utilisez du fil dentaire ou des brosset-

tes pour éliminer les résidus alimentaires entre les dents.

- Rincez-vous avec un bain de bouche sans alcool, pour ne pas assécher la bouche.

HYDRATEZ-VOUS CORRECTEMENT

- Buvez un verre d'eau au réveil pour relancer la production de salive.
- Si vous respirez par la bouche la nuit, utilisez un humidificateur dans la chambre.
- Adaptez votre alimentation le soir
- Évitez les repas riches en ail, oignon ou protéines avant de vous coucher.
- Limitez le café, qui assèchent la bouche et favorisent les mauvaises odeurs.
- Suivi médical et dentaire

Consultez régulièrement votre dentiste pour prévenir caries, tartre et gingivites.

Si la mauvaise haleine persiste, un suivi médical peut être nécessaire (reflux gastrique, sinusite ou dépôts dans les amygdales).

NOS ASTUCES POUR UNE HALEINE FRAÎCHE DÈS LE RÉVEIL

- Buvez un grand verre d'eau dès le réveil. Cela permet de réhydrater la bouche, de relancer la salivation et de rincer une partie des bactéries accumulées pendant la nuit.
- Brossez-vous rapidement les dents et rincez votre bouche.
- Même un brossage rapide élimine les résidus alimentaires et réduit immédiatement les odeurs.
- Mâchez un chewing-gum sans sucre ou sucez un bonbon sans sucres à la menthe pour favoriser la production de salive, qui neutralise naturellement les bactéries responsables de la mauvaise haleine.
- Aérez la chambre et respirez par le nez. Une chambre légèrement ventilée et un air plus humide aident à limiter la sécheresse buccale nocturne.

EN RÉSUMÉ, La mauvaise haleine au réveil est normale et souvent liée à la sécheresse buccale.

Avec une bonne hygiène, une hydratation suffisante et quelques gestes simples, elle disparaît rapidement !

Quel magnésium choisir pour mieux dormir ?

Un expert dévoile les deux formes à privilégier

Stress, réveils nocturnes ou difficultés à s'endormir : face aux troubles du sommeil, beaucoup se tournent vers les compléments alimentaires. Parmi eux, le magnésium s'impose comme l'un des minéraux les plus recommandés pour soutenir la relaxation et apaiser le système nerveux.

Selon la nutritionniste Jessica Sepel, le lien entre magnésium et sommeil n'a rien d'un simple phénomène viral. « J'aime considérer le magnésium comme une source de relaxation disponible sous forme de comprimé », explique-t-elle dans les colonnes du « Vogue Italia ». « Il a un effet relaxant sur les muscles et aide le corps à se préparer au repos et aux processus de régénération qui ont lieu pendant la nuit ».

Le magnésium jouerait notamment un

rôle dans la régulation du système nerveux et pourrait contribuer à réduire le taux de cortisol, l'hormone du stress, ce qui favorise un sommeil plus profond et réparateur.

Tous les compléments de magnésium ne présentent pas la même efficacité. Pour les troubles du sommeil, l'experte recommande notamment le magnésium bisglycinate. Cette forme associe le magnésium à la glycine, un acide aminé connu pour ses effets apaisants.

« Le bisglycinate est particulièrement intéressant car il fournit à la fois du magnésium et de la glycine, qui possède un effet calmant et relaxant », précise Jessica Sepel.

Elle conseille également des compléments qui combinent plusieurs formes de magnésium hautement assimilables afin



d'optimiser la biodisponibilité du minéral et soutenir un sommeil plus profond.

L'ultime option ? L'application de crèmes ou d'huiles corporelles enrichies en magnésium, qui permettent une absorption par la peau et contribuent à relâcher les tensions musculaires avant le coucher.

Etats-Unis

Des tornades font au moins quatre morts et une dizaine de blessés dans le Michigan

Des tornades ont fait au moins quatre morts et douze blessés vendredi dans le sud-ouest du Michigan, dans le nord des Etats-Unis, au cours d'un épisode météorologique extrême qui a balayé plusieurs États du Texas aux Grands Lacs, ont rapporté les autorités et les médias américains.

Dans le comté de Cass, selon le shérif, une personne a été tuée et plusieurs autres blessées après le passage d'une tornade dans le sud-ouest de l'État. Dans le comté voisin de Branch, une autre tornade a touché terre près

d'un lac à Union City faisant trois morts et douze blessés, dont trois personnes transportées à l'hôpital, a indiqué le shérif Frederick Blankenship, selon le New York Times.

Une adjointe de la municipalité, Jennifer Nagel, a décrit la situation comme « absolument catastrophique », affirmant que les intempéries avaient « semé la désolation » dans les quartiers proches du lac Union, rapportent nos confrères outre-Atlantique. Selon la chaîne locale WTVB, également, ces tornades ont particulièrement frappé les zones d'Union City et ses environs.

La gouverneure du Michigan, Gretchen Whitmer, a activé vendredi soir un centre d'opérations d'urgence pour coordonner les secours dans le sud-ouest de l'État en raison de ces violentes intempéries.

Ces événements s'inscrivent dans une vaste série de tempêtes qui a exposé plus de 50 millions de personnes, avec des vents très importants, de la grêle de gros diamètre et de fortes averses. Les bilans restent provisoires et pourraient évoluer à mesure que les opérations de secours et d'évaluation se poursuivent.

Thaïlande

72 tigres en captivité décèdent dans un parc où les touristes peuvent les toucher

Une hécatombe. Un zoo de Chiang Mai, au nord de la Thaïlande, a vu 72 de ses tigres mourir en une dizaine de jours. Ils auraient succombé à cause de la propagation d'un virus, ont indiqué les responsables de l'établissement ce mardi, rapporte la BBC. Les faits se sont produits au sein du Tiger Kingdom Chiang Mai, un parc très fréquenté par les touristes et dans lequel les visiteurs peuvent approcher et toucher des félins. Au total, le zoo compte 240 tigres répartis dans deux enclos. Une enquête a été ouverte par les autorités locales afin de déterminer la cause de la mort de près d'un tiers d'entre eux.

DEUX VIRUS DÉTECTÉS

Des prélèvements ont été réalisés sur les dépouilles ainsi que sur les poulets crus dont ils se nourrissent. Selon le Bangkok Post, certains responsables estimaient qu'ils étaient décédés en raison d'une viande contaminée, déjà suspectée d'être à l'origine d'une importante épidémie de grippe aviaire dans un zoo de tigres de la province de Chonburi en 2004.

Mais d'après le service local d'élevage, les tests ont finalement révélé la présence du virus de la maladie de Carré, une infection contagieuse touchant certains animaux, dont les chiens et plus rarement les félins, et qui s'attaque au système respiratoire, gastro-intestinal et nerveux. Son origine n'a toutefois pas été précisée. Outre ce virus, de premières analyses avaient également mis au jour une bactérie associée à une maladie respiratoire : le parvovirus félin. « Quand nous avons réalisé qu'ils étaient malades, il était déjà trop tard », avait déclaré Somchuan Ratanamungklanon, directeur du Département national de l'élevage, la semaine passée.

De mauvaises conditions de vie



Les dépouilles ont toutes été enterrées et l'euthanasie des tigres gravement malades a été recommandée.

D'après les responsables, la maladie de Carré ne se propage plus et les félins sont désormais hors de danger. De plus, aucun vétérinaire ni membre du personnel n'auraient été infectés. Ils ont toutefois été placés sous observation pendant vingt et un jours. Le zoo a également été fermé temporairement le temps de procéder à une désinfection.

Des associations de défense

animale ont estimé que la mort des tigres reflétait leurs mauvaises conditions de détention en Thaïlande.

La Wildlife Friends Foundation Thailand a dénoncé « l'extrême vulnérabilité des installations pour animaux sauvages en captivité face aux maladies infectieuses ».

PETA Asie a quant à elle assuré que « des tragédies comme celle-ci seraient beaucoup moins susceptibles de se produire » si les touristes « évitaient » ces établissements.

Écrasée par l'adulte qui tirait sa luge

Une enfant de 4 ans décède

au Canada

Un dramatique accident est survenu dans l'ouest du Québec (Canada), le 22 février. Une enfant de 4 ans est décédée en faisant de la luge sur une piste de ski de fond, rapporte CTV News Ottawa.

Les faits se sont produits au parc Nakkertok, à Val-des-Monts, dans la région de l'Outaouais. Originaire de l'est de l'Ontario, la victime se trouvait dans une luge tirée par un adulte lorsqu'un incident s'est produit. D'après CBC, l'adulte en question lui serait tombé dessus pour des raisons indéterminées. À l'arrivée des secours, la fillette était en arrêt cardio-respiratoire.

« Plusieurs personnes étaient présentes sur les lieux. À l'arrivée des policiers, les premiers intervenants étaient déjà sur place et des tentatives de réanimation étaient en cours », a déclaré la police. L'enfant a ensuite été transportée en urgence à l'hôpital pour enfants d'Ottawa. Ce lundi, les autorités ont déclaré que l'enfant est finalement morte des suites de ses blessures.

Une enquête a été ouverte pour établir les circonstances du décès, mais « tout porte à croire qu'il s'agit d'un accident », a indiqué la police locale. « Nos pensées accompagnent la famille de la victime et tous les membres de notre communauté de ski touchés par l'accident », a réagi le parc Nakkertok, tout en remerciant les forces de l'ordre et les secours pour leur intervention.

Espagne

Un patient refuse de quitter sa chambre d'hôpital depuis trois semaines, la justice saisie

Depuis trois semaines, un patient d'une soixantaine d'années refuse de sortir de sa chambre à l'hôpital universitaire Lucus Augusti de Lugo (Espagne). De nombreuses options lui ont été proposées par les services sociaux, mais il les a toutes refusées. En conséquence, le Service galicien de santé (Sergas) a fini par engager une procédure judiciaire, rapporte la chaîne de télévision espagnole Telecinco.

Le sexagénaire avait été admis à l'hôpital de Lago il y a plus d'un mois pour une maladie chronique. Il avait été ensuite autorisé à sortir il y a trois semaines, puisque son état s'était amélioré et qu'un traitement lui avait été prescrit. Mais l'homme refuse catégoriquement de quitter l'établissement.

Rapidement, les services sociaux de l'hôpital sont venus à sa rencontre. Plusieurs fois, ils lui ont proposé des alternatives afin d'assurer sa prise en charge hors de l'hôpital. D'autres services sociaux ont également été contactés par l'hôpital. Mais le patient a refusé toutes les options qui lui ont été données.

L'affaire a donc été portée devant la justice. Ce sera au juge de déterminer son lieu de transfert. En attendant, comme depuis le début de l'hospitalisation, l'hôpital universitaire Lucus Augusti continue de respecter les procédures en vigueur et lui offre toujours ses repas et ses médicaments.

« Ce type de situation est exceptionnel », ont déclaré les autorités au sujet de l'affaire. Des cas similaires de patients restant hospitalisés pour des raisons sans lien avec leur état de santé surviennent cependant parfois, notamment si la personne n'a pas de famille ou de proches, a des problèmes d'autonomie ou bien vit des difficultés sociales. Autant de facteurs qui peuvent « rendre difficile la sortie de l'hôpital ».

Réseaux sociaux

L'Indonésie interdit l'accès aux moins de 16 ans

Les Gafam vont perdre gros... Ce vendredi, l'Indonésie, dont la population est estimée à 285 millions de personnes (4e pays le plus peuplé du monde), a annoncé l'interdiction à compter du 28 mars de l'accès aux réseaux sociaux aux jeunes de moins de 16 ans. Pour justifier cette décision, les autorités ont invoqué les menaces de la pornographie, du cyberharcèlement, de la fraude en ligne et de la dépendance à Internet.

« Les comptes appartenant à des enfants de moins de 16 ans sur les plateformes à haut risque commenceront à être désactivés, à commencer par YouTube, TikTok,

Facebook, Instagram, Threads, X, Bigo Live et Roblox », a déclaré la ministre des Communications, Meutya Hafid, dans un communiqué. Le gouvernement intervient « pour que les parents n'aient plus à lutter seuls contre les géants des algorithmes », a-t-elle ajouté, précisant que la mesure serait mise en œuvre à partir du 28 mars.

L'interdiction sera mise en place par étapes « jusqu'à ce que toutes les plateformes remplissent leurs obligations de conformité », a encore indiqué la ministre.

L'Australie, en décembre, avait ordonné aux TikTok, YouTube et autres Snapchat de supprimer les comptes des mineurs de moins

de 16 ans. En France, des députés ont voté un projet de loi mettant en place une interdiction à tous ceux de moins de 15 ans. Le Danemark, la Grèce et l'Espagne font également pression au niveau de l'Union européenne (UE) pour une action similaire.

Un comité d'experts a été lancé cette semaine par l'UE, inauguré par la présidente de l'exécutif européen Ursula von der Leyen. Ce comité va se pencher sur l'opportunité d'interdire ou non les réseaux sociaux aux mineurs. L'Inde, deuxième pays le plus peuplé du monde, a aussi confirmé récemment qu'elle envisageait la même restriction pour protéger les mineurs des abus en ligne.



2

05h50 TFou
10h05 Automoto
10h55 Ma maison de A à Z
11h00 Téléfoot
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 JT 13h
13h40 Grands reportages
14h50 Grands reportages
16h10 Les Docs du week-end
17h20 Sept à huit Life
18h20 Sept à huit
19h50 Ma maison de A à Z
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Le goût du détail
20h50 Petits plats en équilibre
21h00 Météo
21h10 Black Widow
23h30 Skyscraper
01h15 Programmes de la nuit

3

09h12 Les Dalton
09h20 Outremer.story
09h55 Jeux paralympiques d'hiver : Matinée
11h25 Expression directe
11h35 Météo
11h40 Outremer.l'info
11h55 Dimanche en politique
12h30 ICI 12/13
12h55 Jeux paralympiques d'hiver : Midi
13h35 Vivement dimanche
14h30 Vivement dimanche
15h30 Cyclisme : Paris-Nice
17h20 Le Para Club
18h00 La p'tite librairie
18h05 Questions pour un champion
18h50 Darooma
18h55 Le journal des talents
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
19h45 Journal Météo Climat
19h55 C'est bon à savoir
20h00 Météo régionale
20h05 Stade 2
21h10 Mystères au paradis
22h10 Mystères au paradis
23h05 Mystères au paradis
00h20 Hantise
02h10 Journal Météo Climat
02h15 La p'tite librairie
02h20 Des racines et des ailes



06h00 M6 Kid
07h00 100% immo, l'hebdo
07h30 My boutique Têleshop'
10h25 Turbo
10h55 Turbo
11h20 Turbo
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h25 Un jour, un doc week-end
14h05 Un jour, un doc week-end
15h05 Un jour, un doc week-end
16h00 Un jour, un doc week-end
17h10 66 minutes
18h40 66 minutes : grand format
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h10 Le 2010, Anne-Sophie Lapix
20h40 E=M6
21h10 Zone interdite
23h10 Enquête exclusive
00h05 NCIS
00h55 NCIS
01h50 NCIS
02h40 Programmes de la nuit

11h15 Parole inattendue
11h25 Jeux paralympiques d'hiver : Midi
13h00 Journal 13h00
13h20 C'est bon à savoir
13h30 Jeux paralympiques d'hiver : Après-midi
15h40 Un dimanche à la campagne
17h35 Les enfants de la télé
18h50 Les Enfants de la télé, la suite
19h55 Journal Météo Climat
20h00 Journal 20h00
20h30 20h30, le dimanche
20h55 Journal Météo Climat
21h00 Image du jour sports
21h05 Image du jour
21h10 Nouveau départ
22h45 Beau geste
23h40 Le pitch cinéma
23h50 Histoires courtes
01h50 Théo le taxi
01h55 Théo le taxi



09h40 Superman
11h46 Dupere
11h48 Un petit Clique en +
12h11 En aparté
12h48 F1 en pole position
13h17 F1 : Le film
15h47 Cleaner
17h21 Dead of Winter
18h56 Impact : Onze de légende
19h20 Canal Football Club
20h25 Formule 1 : Grand Prix d'Australie
21h10 Enzo, le mythe Ferrari
21h54 Enzo, le mythe Ferrari
22h39 Une pour toutes : Le fabuleux destin de Sakina Karchaoui
23h44 Saturday Night Live
02h07 Hot Ones
02h43 Wander to Wonder
02h57 L'année F1 2025



09h00 Twist
09h30 Jamaïque : Rasta Gracie et ses amis guérisseurs
10h15 Les délices du Tyrol du Sud
10h45 Voyage dans le Grand Ouest américain
11h40 Voyage dans le Grand Ouest américain
12h35 Voyage dans le Grand Ouest américain
13h30 Danse avec les loups
16h25 Kevin Costner et le western
17h20 Des volcans et des hommes
17h50 La femme fatale dans l'art : Un mythe et sa déconstruction
18h45 Béla Bartók, "Concerto pour orchestre" par l'Orchestre philharmonique de Berlin : Festival de Pâques de Baden-Baden 2025
19h30 Karambolage
19h45 Arte journal
20h05 L'actrice Tippi Hedren : des oiseaux maudits aux bêtes sauvages
21h00 Le crime de l'Orient-Express
23h05 Agatha Christie : 100 ans de suspense
00h40 Leevi Madetoja : Les Ostrobothniens
03h35 La côte turque de la mer Noire

TÉLÉVISION 15



21h10

BLACK WIDOW



En 1995, Natasha Romanoff (Scarlett Johansson) et Yelena Belova (Florence Pugh), adolescentes, vivent dans l'Ohio avec leurs parents adoptifs, Alexei Shostakov (David Harbour), alias Red Guardian, et Melina Vostokoff (Rachel Weisz), une ancienne Black Widow. Après reçu un signal d'urgence, la famille quitte précipitamment la maison et, poursuivie par la police, parvient à s'envoler pour Cuba.

Acteur: Scarlett Johansson (Black Widow), Florence Pugh (Yelena Belova), David Harbour (Alexei), Rachel Weisz (Melina).

2

21h10

NOUVEAU DÉPART

Diane Huysmans (Karin Viard), journaliste dans un magazine de société et Alain (Franck Dubosc), son mari, pianiste à l'orchestre de la Philharmonie de Paris, regardent leur fils, Malo (Joaquim Fossi), partir en avion pour poursuivre ses études au Japon. Si Alain se réjouit de passer plus de temps avec son épouse, celle-ci est particulièrement émue par le départ de son fils. La situation ne s'arrange pas quand Diane, pour impressionner ses collègues et paraître dans le vent, s'invente une relation avec Stéphane (Tom Leeb), son jeune et séduisant supérieur hiérarchique.



21h10

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS



En ce mois de décembre 1935, l'Orient-Express, prestigieux train de luxe, se retrouve immobilisé en pleine nuit, pris au piège par une violente tempête de neige en Yougoslavie. Parmi les passagers se trouve Hercule Poirot (Kenneth Branagh), un détective belge renommé, en route pour résoudre une affaire. Au petit matin, le tranquilisant voyage est brusquement interrompu : **Acteur:** Albert Finney (Hercule Poirot), Lauren Bacall (madame Harriet Hubbard), Ingrid Bergman (Greta Ohlsson), Sean Connery (le colonel Arbuthnot), Martin Balsam (Bianchet),



Attaque sioniste contre des casques bleus au Liban

Le secrétaire général de l'ONU condamne



Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné vendredi l'attaque sioniste perpétrée plus tôt dans la journée, qui a blessé trois casques bleus ghanéens de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). Ils ont été blessés à l'intérieur de leur position à Al-Qaouzah, dans le sud-ouest du Liban, au milieu d'intenses tirs sionistes. M. Guterres "souligne que la sécurité et la sûreté du personnel et des biens des Nations Unies doivent être respectées à tout moment" et que les auteurs (de ces attaques) "doivent être tenus pour responsables", a déclaré son porte-parole, Stéphane Dujarric, dans un communiqué. L'inviolabilité des installations de l'ONU doit être respectée par tous, a poursuivi ce dernier, ajoutant qu'Antonio Guterres souhaitait un prompt et complet rétablissement aux blessés. L'ONU exhorte les parties à désamorcer immédiatement la situation et à respecter pleinement leurs obligations au titre de la résolution 1701 du Conseil de sécurité adoptée en 2006, a conclu le porte-parole.

Affaire Epstein

Le FBI publie des rapports accablants pour Trump

Le ministère américain de la Justice a levé le voile, ce jeudi, sur des documents confidentiels du FBI datant de 2019. Ces rapports de synthèse détaillent les accusations d'une femme affirmant avoir été victime d'agressions sexuelles de la part de Donald Trump alors qu'elle était mineure. Selon les procès-verbaux, la plaignante (dont l'identité reste anonyme) affirme que Jeffrey Epstein l'a emmenée à New York ou dans le New Jersey entre l'âge de 13 et 15 ans. C'est lors de ce voyage, dans les années 1980, qu'elle aurait été présentée à Donald Trump et abusée par lui. Le FBI a interrogé cette femme à quatre reprises entre juillet et octobre 2019, période durant laquelle Donald Trump occupait la Maison Blanche. Si elle a maintenu ses accusations lors des premiers échanges, elle a refusé de fournir des détails supplémentaires lors de son dernier entretien en octobre 2019. Ces documents avaient été initialement écartés d'une publication massive de dossiers sur l'affaire Epstein en janvier dernier. Le ministère de la Justice a justifié ce retrait par un motif de "doublet", une explication qui n'a pas convaincu l'opposition. Le chef de la majorité démocrate au Sénat, Chuck Schumer, a vivement dénoncé une « dissimulation massive » de la part de l'administration Trump, mettant en garde le ministère de la Justice contre toute tentative de destruction de preuves liées au réseau pédocriminel de Jeffrey Epstein. Bien que ces accusations ne soient pas encore corroborées par d'autres éléments matériels, leur publication officielle par le FBI relance le débat sur les liens entre l'ancien président et le financier Jeffrey Epstein, décédé en prison en août 2019.

Bande de Gaza

Violations du cessez-le-feu par l'armée d'occupation

La trêve en vigueur depuis octobre dernier est de nouveau fragilisée. Les forces d'occupation israéliennes ont mené hier une série d'attaques coordonnées à travers l'enclave palestinienne, marquant une nette escalade de la violence. L'agression a touché plusieurs points névralgiques de la bande de Gaza. L'aviation sioniste a visé les environs de l'hôpital pour enfants Al-Durra (quartier Al-Tuffah), provoquant la panique chez les patients et les riverains dans cette zone densément peuplée. À l'est du camp de réfugiés d'Al-Bureij (centre), une frappe aérienne a pris pour cible le secteur des écoles secondaires. Les vedettes militaires ont ouvert le feu sur le littoral de Gaza, forçant les pêcheurs et les civils présents sur la plage à fuir sous les mitrailles. Au sud, à Khan Younès, les véhicules blindés stationnés à la frontière ont pilonné les quartiers orientaux, tandis que l'artillerie intensifiait ses tirs sur l'est de la ville de Gaza. Des sources locales font également état d'im-



portantes détonations. Ces explosions résultent d'opérations de dynamitage systématique menées par les forces d'occupation pour détruire les bâtiments et les infrastructures restantes, aggravant un bilan matériel déjà lourd après plus de deux ans de conflit. Ces violations répétées de

l'accord de cessez-le-feu plongent la population dans une angoisse constante. Entre tirs de mitrailleuses lourdes, survols de drones et bombardements de proximité, les habitants de Gaza vivent sous la menace permanente d'une reprise généralisée des hostilités.

Bombardement de l'école de Minab en Iran

L'implication américaine confirmée

Selon une investigation approfondie du New York Times, la frappe meurtrière ayant touché l'école primaire de filles Shajareh Tayyebah à Minab, dans le sud de l'Iran, le 28 février 2025, est imputable aux forces américaines. L'enquête, basée sur l'analyse d'images satellites, de vidéos vérifiées et de publications sur les réseaux sociaux, établit les faits suivants: Coïncidence temporelle et géographique, la frappe de précision a frappé l'établissement scolaire au moment exact où l'armée des États-Unis menait des attaques contre une base navale adjacente exploitée par le Corps des gardiens de la révolution islamique (IRGC), localisation des opérations, si les forces israéliennes concentraient leurs frappes dans le nord du pays, le général Dan Caine a confirmé que les avions américains opéraient spécifiquement dans la zone stratégique du détroit d'Ormuz ce jour-là. Précision des frappes: Des analystes militaires soulignent que les missiles ont



touché plusieurs bâtiments de la base voisine avec une "parfaite précision", suggérant que l'école a pu être frappée suite à une erreur d'identification plutôt qu'un accident technique. Le bilan est tragique, le bombardement a causé la mort d'au moins 175 personnes, dont une

grande majorité d'écopolières âgées de 7 à 12 ans. La Maison Blanche et le Pentagone, par la voix de Pete Hegseth (secrétaire à la Défense), ont reconnu l'ouverture d'une enquête officielle tout en affirmant que les États-Unis "ne visent jamais de cibles civiles".

Groenland

L'OTAN face à l'une des épreuves les plus cruciales

Le secrétaire d'Etat américain, Mario Rubio, doit accueillir, mercredi à Washington, les ministres des affaires étrangères danois et groenlandais. Face aux ambitions affichées de Donald Trump, les membres européens de l'OTAN s'efforcent de désamorcer la crise en mettant en avant leur volonté de renforcer la sécurité de l'Arctique, selon le monde fr. Après les déclara-

tions du président américain, Donald Trump, qui souhaite mettre la main sur le Groenland «d'une manière ou d'une autre», comme il l'a encore déclaré dimanche 11 janvier, son secrétaire d'Etat et conseiller à la sécurité nationale, Marco Rubio, doit accueillir, mercredi 14 janvier, à Washington, le chef de la diplomatie danoise, Lars Lokke Rasmussen, et son homologue groenlandaise, Vivian Motzfeldt,

pour évoquer le sujet. Cette rencontre – la première organisée à ce niveau politique depuis que M. Trump, à peine réélu à la Maison Blanche, a réitéré sa volonté d'annexer le territoire autonome danois en décembre 2024 – est «décisive», comme l'a rappelé Mette Frederiksen, la première ministre danoise. «Ce qui est en jeu dépasse ce qui est visible à l'œil nu, a-t-elle déclaré.